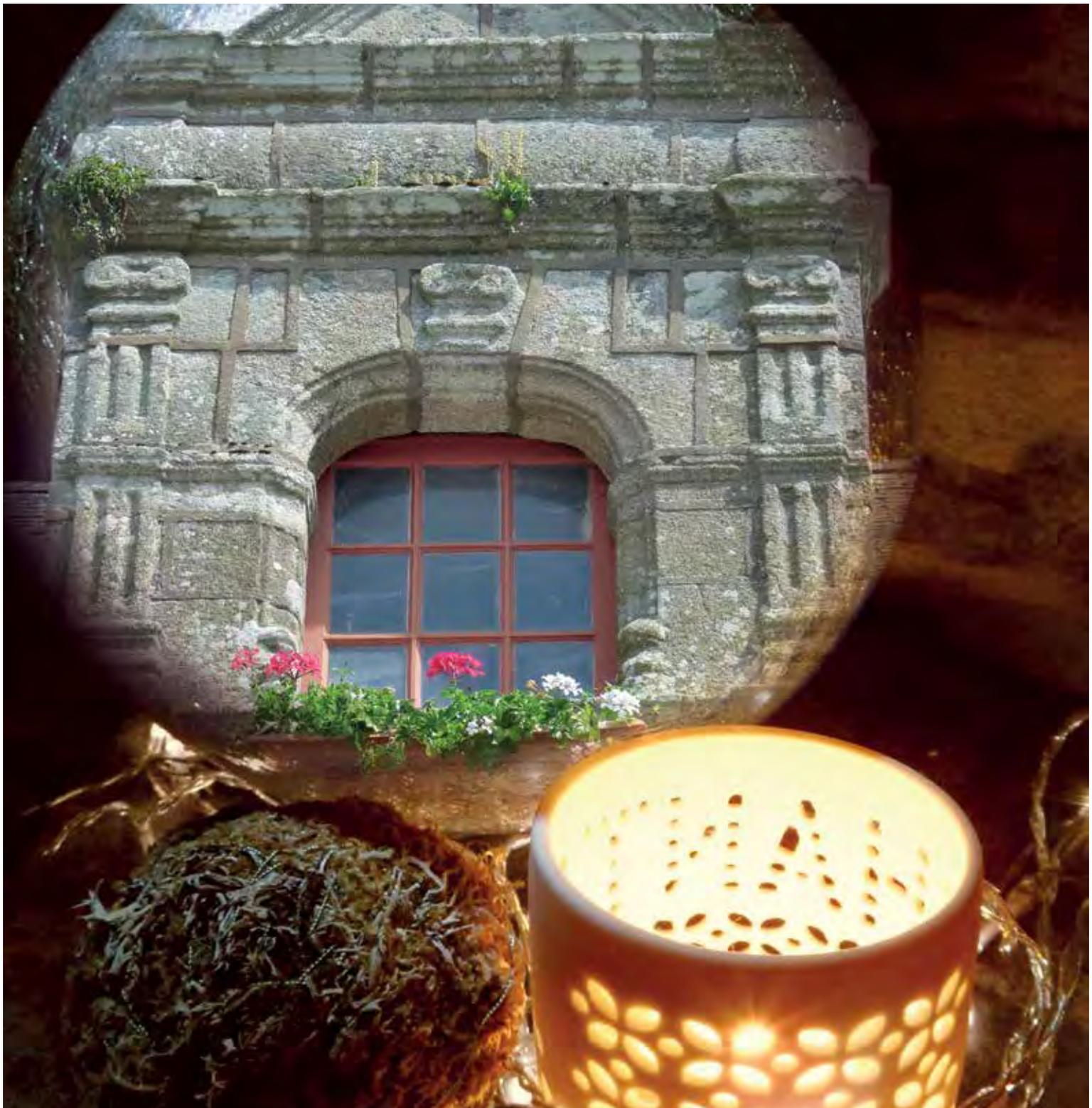


N°64

NOYAL MUZILLAC

Magazine

Janvier 2015



Mot du Maire	1
Vie communale	
Les brèves du Maire	2-3
Recensement 2015.....	3
Sécurité routière	4-5
Le Projet Local d'Urbanisme	5
L'eau à Noyal-Muzillac	6
Aménagement foncier	7
ALSH	7
Temps d'activités périscolaires.....	8
Le repas de nos aînés offert par le CCAS ...	9
14 juillet dernier, « un été à la campagne »	9
Bibliothèque.....	10
Désherbage du cimetière	10
Haut débit	11
Extension de la salle de sport	11
Comptes rendus des Conseils Municipaux ..	12-15
Vie intercommunale	
Arc Sud Bretagne	16-17
Tourisme Arc Sud Bretagne.....	18-19
Vie économique	
Le garage Yann'Service.....	20
L'usine Leroux.....	20
Vie des écoles	
École communale Jean-Marie Boëffard	21-23
L'Amicale Laïque.....	23
École du Sacré-Cœur	24-25
Vie sociale	
L'ADMR	26
Groupe économique solidaire Néo 56	26-27
Le CCAS de Noyal Muzillac.....	27
Vie des associations sportives	
Comité des Boules de Bourgerel	28
D-Tonic.....	28
Gym Club Noyalais.....	28
Jeune France Basket.....	29-30
Jeune France Football.....	30-31
Hand Ball Club	31-32
Vie des associations culturelles	
ANHA.....	33
Association Saint-Martin	33
Au Gré des Sentiers.....	34
Club du Bel Age	34
E Korn An Tan	35
Jeune France Générale.....	35
Jeune France Musique	36-37
Jeune France Théâtre	37-38
La Musicalaise.....	38-39
Les Cousettes Noyalaises	39
La Noyalaise Fleurie	39
infos diverses	
État Civil	40
Le frelon asiatique	41
Panneau d'information municipale.....	41
Aide pour la restauration du Patrimoine....	42
Cérémonie du 11 Novembre.....	42
Remerciements.....	43
Tennis : sondage.....	43
Concours des maisons fleuries 2014.....	43
Histoire & toponymie	44
Memento	45
Calendrier des manifestations	

Sommaire



Mairie

Place de la mairie

Tél. 02 97 41 65 47 - FAX. 02 97 41 62 21

www.noyal-muzillac.fr - mairienoyalmuzillac@wanadoo.fr

• Ouverture au public

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 9h/12h et 13h30/17h15

Vendredi 9h/12h et 13h30/16h30

Samedi 9h/12h

Permanences : le Maire et les Adjointes reçoivent uniquement sur rendez-vous

Le Maire : Patrick BEILLON

Les adjoints

- Geneviève LAVIGNE (Affaires Sociales)
- Jean-Marc LE BRAS (Urbanisme et Communication)
- Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC (Affaires Scolaires et Enfance Jeunesse)
- Christian BILLY (Finances, Économie, Sports, Haut Débit, Marchés publics-MAPA)
- Fabienne DEGROISE (Tourisme, Patrimoine, Commerce et Associations Culturelles)
- Daniel PASCO (Environnement, Voirie, Bâtiments Communaux et Agriculture)

Directeur de la publication : Patrick BEILLON

Rédaction : service communication

Charte graphique, réalisation et impression

www.izatis.com 02 97 26 00 42

Crédit photos : Fotolia, TASB, P. Nicolaidès

Imprim'vert tirage 1 200 exemplaires

Imprimé sur papier 100% recyclé - Dépôt légal 1^{er} trimestre 2015

mot du Maire



L'année 2014 vient de se terminer. J'espère qu'elle vous a apporté beaucoup de joie et de réussite dans vos initiatives.

Nous pensons bien sûr à tous ceux qui ont rencontré des difficultés.

2015 s'ouvre à nous, notre commune va devoir faire face à ses obligations à la fois de services et d'investissement.

Les travaux connexes d'aménagement foncier se poursuivent. La priorité est de désenclaver les parcelles devenues inaccessibles à la suite des échanges effectués, ainsi que certaines maisons dont les servitudes sont à revoir.

Les plantations de haies devront être faites cet hiver, pour pouvoir obtenir les subventions demandées.

Les travaux d'extension de la salle de sport débuteront aux environs du mois de mars, et se termineront probablement à l'été 2016. Le nouveau revêtement de sol de la salle de sport et les peintures intérieures seront réalisés en dernier lieu. Notre budget nous impose de prendre notre temps.

La rentrée scolaire a été marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, passage à quatre journées et demie d'école. Un sérieux changement pour les enfants, mais aussi pour les parents qui ont

dû s'adapter. Je félicite toutes les personnes qui ont travaillé sur ce dossier. Bon vent à l'équipe d'animateurs qui a en charge l'accompagnement des enfants pour leur plus grand épanouissement.

Nos associations continueront à animer notre commune tout au long de l'année, avec un événement exceptionnel pour la Batterie Fanfare de la Jeune France qui, pendant le week-end de la Pentecôte, organisera, au sein de la commune, les Grands Prix Nationaux de musique 2015. L'implication et la mobilisation de tous permettront la réussite de cet événement exceptionnel.

Comme tous les 5 ans, un recensement de la population aura lieu en janvier et février. Un recueil de données intéressant au moment où nous travaillons à l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Des choix sont parfois difficiles à faire, comme le retour vers la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), décision prise par les élus de la Communauté de Communes.

En ce tout début d'année 2015, je vous souhaite à tous santé, réussite et bonheur au sein de vos familles.

Patrick BEILLON

Les brèves du maire

• Quelques explications concernant les ordures ménagères

Qu'est ce que la TEOM et qu'est-ce que la REOM ?

La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) : L'état, tous les mois, verse une avance de trésorerie à la Communauté de Communes et se charge de recueillir les taxes. Cette dernière se retrouve sur votre avis d'imposition d'impôt foncier bâti.

Cela permet d'équilibrer le budget « ordures ménagères » tous les ans et sécurise les finances de la Communauté de Communes.

La REOM (Redevance d'Enlèvements des Ordures Ménagères) :

Il s'agit d'un budget annexe sous la responsabilité de la Communauté de Communes.

En cas de non-paiement des factures, de la part des contribuables, c'est la Communauté de Communes qui en assume les conséquences financières. Vous avez reçu une facture au mois de juin dernier, ce qui démontre l'indépendance de ce budget.

À ce titre, les élus communautaires ont voté au mois d'octobre pour un retour à la TEOM. Il nous paraissait irresponsable de continuer dans un système qui mettait en danger la situation financière de la Communauté de Communes.

C'est pour cette raison que les 3 élus communautaires représentant Noyal Muzillac, ont voté pour la TEOM.

31 élus communautaires ont voté pour et 3 se sont abstenus.

Dans le calcul de la TEOM, il sera pris en compte une part incitative.

Pour autant, il est toujours important de rester motivé et sensibilisé au tri de nos ordures ménagères. N'abandonnons pas l'idée citoyenne de faire diminuer davantage les tonnages de nos poubelles.

Il reste encore beaucoup de travail sur ce sujet, et nous ne manquerons pas de vous en tenir informé.

Rappel des élus communautaires de Noyal Muzillac :

Patrick Beillon, Maryvonne Tatard et Jean-Claude Foucaut.

• La réforme sur le centre d'application du droit des sols

Ceci concerne le service d'instruction des demandes de permis de construire, des demandes de permis d'aménagement et de transformation, etc...

À compter du 1^{er} juillet 2015, l'état n'assurera plus ce service. Il sera pris en charge par les communautés territoriales.

Une réflexion sur l'organisation de cette fonction est en cours au niveau d'Arc Sud Bretagne.

Soit la Communauté de Communes prendra en charge cette dernière, accompagnée par la Communauté du pays de Sarzeau et éventuellement celle du pays de Questembert, soit il sera opéré un rapprochement avec le pays de Vannes.

L'état a déjà annoncé une baisse de ses dotations envers les communes et les Communautés de Communes, de plus se désengage de ce service obligatoire sur les territoires. Les charges techniques et financières seront reportées, de fait, sur les communes et les EPCI.

Les demandes de permis de construire, d'aménagement, de transformation... seront toujours déposées en mairie.

• Pourquoi la création d'un Comité des Fêtes

Jusqu'en 2013, une association se chargeait d'organiser les festivités du 14 juillet. Celle-ci percevait les subventions municipales afin de faire face aux dépenses de la fête (repas, animations), le conseil municipal prenant à sa charge le feu d'artifice et la sonorisation pour le bal.

En 2014, cette même association a décidé de se mettre en retrait temporairement pour l'organisation de ces festivités.

La mairie de Noyal Muzillac n'ayant donc pas de fonds de caisse nécessaire pour l'organisation de la fête Nationale, une autre association a aimablement assuré l'avance de trésorerie.

Pour la pérennité des festivités, il semble plus sage de mettre en place une organisation clairement établie et surtout transmissible d'année en année.

Un comité des fêtes Noyalais, avec un conseil d'administration composé d'élus municipaux, de représentants d'associations et de personnes externes s'appuyant sur des statuts explicites, apparaît comme la solution.

Pour autant, il n'est pas question de remettre en cause notre tissu associatif. Cette richesse associative doit être préservée et encouragée. **Toutes les associations gardent leur identité, leur indépendance et leur liberté d'action, comme auparavant.**

Le comité des fêtes n'est qu'un moyen technique et financier, pour le conseil municipal, d'organiser ses manifestations publiques et festives. Manifestations pour lesquelles le concours des associations sera toujours le bienvenu dans les modalités que l'on connaît déjà.

Vivant et évolutif, le comité des fêtes de Noyal Muzillac doit être, avant tout, à l'image de notre commune : dynamique et fédérateur. ■

Recensement 2015 : mise en place du formulaire en ligne

Noyal-Muzillac fait partie des communes concernées par le prochain recensement de la population, qui aura lieu entre le 15 janvier et le 14 février 2015.

Cette année, une nouveauté apparaît : vous aurez la possibilité de choisir entre le traditionnel formulaire papier ou le formulaire en ligne (à remplir sur Internet).

Le formulaire électronique vise à offrir plus de souplesse aux personnes recensées, à simplifier la collecte d'informations et doit permettre de faire d'importantes économies de papier.

Le formulaire en ligne est sécurisé et confidentiel (seule l'Insee y aura accès) et son remplissage prend seulement 15 à 20 minutes pour une famille de 4 personnes (gain de temps).

Par conséquent nous vous encourageons, dans la mesure du possible, à utiliser cet outil. ■



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RECENSEMENT

de la population 2015



LE RECENSEMENT EN LIGNE

A Partir de la collecte 2015, l'ensemble de la population pourra se faire recenser en ligne.

COMMENT CA MARCHE ?

- 1 L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser, il leur propose de se faire recenser par Internet, et leur remet la notice où se trouvent les informations nécessaires.
- 2 Les personnes à recenser se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur « le recensement en ligne, c'est ici ».
- 3 Elles entrent leur **code d'accès** et **mot de passe**, présents sur la notice remise par l'agent recenseur.
- 4 Elles saisissent les **informations** concernant la localisation de leur logement, qui figurent également sur la notice.
- 5 Elles **répondent au questionnaire** en étant guidées.
- 6 Une fois le questionnaire terminé, elles l'envoient et reçoivent un **accusé de réception** à l'adresse mail qu'elles ont indiquée. L'agent recenseur en est informé par SMS.



Sécurité routière

Actuellement, l'ERSR (Élu Référent Sécurité Routière) de la commune de Noyal Muzillac est Didier Loyer. Il y a un élu du conseil municipal au sein de chacune des 261 communes du Morbihan, formant le réseau ERSR, (animé par la Sécurité Routière Préfecture 56).

Chaque élu de commune est donc l'interlocuteur pour tout ce qui concerne la « sécurité et insécurité routière ». Il anime la politique communale et diffuse la culture sur le thème de la Sécurité Routière, en mobilisant continuellement les élus et les services concernés, tout en travaillant en collaboration avec les élus de la Communauté de Communes.

Les références et bases de travail sont précises. En effet, près de 80 % des ERSR du Morbihan sont sensibilisés par des journées d'informations et de formations, réunissant tout le réseau deux fois par an, sur des thématiques variées. Cette année, les sujets abordés sont les zones de circulation apaisées (zone 30), l'enfant dans son environnement et les seniors, usagers de la route.



La première action au sein de Noyal Muzillac est mise en exergue par la reconduction du concours GAS-TOUNET où les élèves des écoles primaires créent des « dessin/message » sur le thème de la Sécurité Routière. Entre le 11 et le 29 avril 2015, les meilleurs de chaque commune seront choisis et transmis à la DDTM où un jury départemental en sélectionnera 63 (récompensés par des prix).

La deuxième action entreprise est la Pédagogie et Analyse de vitesse en agglomération par le biais d'afficheurs de la DDTM, durant deux semaines en juin 2014. Placé à divers endroits stratégiques (Avenue des peupliers, Rue de la Jeune France, Rue Pasteur, Rue de Bengüë), son but pédagogique était d'enregistrer les vitesses entre 8h et 17h, pour une analyse plus approfondie du trafic urbain. On constate une adaptation des usagers au dispositif de contrôle. Malheureusement, la vitesse limite n'est pas respectée. De plus, toutes les routes ne disposent pas d'un marquage ou d'une bordure afin de sécuriser le piéton.

Lieu	Sens de circulation	Jour	Date	Taux de dépassement à 50 km/h
Av. des Peupliers	RD 5 Muzillac entrée bourg	Vendredi	27/06/14	57,40%
		Lundi	30/06/14	56,72%
		Mardi	01/07/14	42,16%
Rue de la Jeune France	VC 2 Le Guerno entrée Noyal	Mercredi	02/07/14	31,44%
		Jeudi	03/07/14	24,49%
Rue Pasteur	RD 5 Questembert le bourg	Vendredi	04/07/14	16,35%
		Lundi	07/07/14	18,68%
Lieu	Sens de circulation	Jour	Date	Taux de dépassement à 50 km/h
Rue de Bengüë	VC 1 entrée bourg	Mardi	24/06/14	27,00%
		Mercredi	25/06/14	26,00%
		Jeudi	26/06/14	23,00%

Pour y remédier sur le moyen et/ou long terme, il faut déterminer différents points importants :

- Éducation : rendre accessibles et sécuriser les abords des écoles en sensibilisant les jeunes et les parents, les enseignants et les animateurs (projets éducatifs, activités sur le thème SR, conseil municipal des jeunes...)
- Réglementation et contrôle : créer un schéma de cohérence de la signalisation, de la limitation de vitesse, de la fixation des limites d'agglomération et de réglementation du stationnement... sous les pouvoirs de police du maire. Former et informer le public, solutionner les problèmes d'aménagement et analyser les comportements sous le contrôle des polices municipales ou des ERSR.

- Urbanisme, transport, infrastructure : réviser les documents d'urbanisme pour assurer la sécurité piétonne ou des deux roues, en repensant les emprises des infrastructures actuelles et à venir... Repenser l'implantation des arrêts de bus, favoriser la marche, le vélo, le covoiturage... Adapter la sécurité à tous (personnes à mobilité réduite)
- Environnement : pérenniser ou développer la lisibilité, le traitement et l'entretien des espaces traversés, l'éclairage, les matériaux et mobilier urbains... réduire les nuisances sonores (vitesse, trafic)
- Actions sociales et santé : former et sensibiliser les assistantes maternelles, les aides à domicile. Développer une interactivité entre les handicapés et les autres usagers. Soutenir les victimes... Sen-

sibiliser sur les dangers potentiels (alcool, drogue, santé...)

- Culture, tourisme, loisirs : brochures d'information, livres pédagogiques, expositions thématiques. Mettre en avant l'importance de la Sécurité Routière lors de manifestations culturelles, sportives...
- Communication : informer grâce au bulletin municipal, au site internet de la commune, affiches, dépliants... Organiser des forums de prévention et d'information pour tous...

L'insécurité n'est pas une fatalité, nous pouvons y remédier... ■

Didier LOYER

Le Projet Local d'Urbanisme

L'élaboration du PLU se poursuit au fur et à mesure que se rassemblent ses différents éléments constitutifs : rapport de présentation de la commune, projet d'aménagement et de développement durable, orientations d'aménagement et de programmation spécifiques par secteur, documents graphiques de zonage et règlement applicable aux différentes zones, études annexes.

Parallèlement, les principes qui réglementent l'urbanisme ont récemment évolué, notamment au travers de la loi Duflo (Accès au Logement et un Urbanisme Renouveau) du 24 mars 2014 et de la loi LAAF (Loi d'avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt) du 13 octobre 2014, lois récentes qui chacune influencent en profondeur l'écriture du PLU et obligent soit à des études annexes complémentaires soit à une évolution et une réécriture partielle des documents déjà réalisés.

Parmi les études annexes, l'inventaire des zones humides a été validé par le Conseil Municipal à la fin du mois d'octobre tandis que resteront à réaliser l'inventaire du maillage bocager qui devra intégrer les travaux connexes liés à l'aménagement foncier en cours, le recensement agricole qui a commencé début novembre et un recensement patrimonial du bâti existant sur l'ensemble du territoire.

Les questionnaires distribués aux noyalais sont revenus en Mairie, plus de 300 réponses enregistrées au moment où ces lignes sont écrites. Réponses qui vont être analysées et intégrées aux projets que la commune mènera dans les années à venir. En toute



© Fotolia - Chorazin

première lecture, transparait déjà une attente importante dans plusieurs domaines précis : le développement économique, la création d'une aire de jeux pour les enfants, l'aménagement de l'étang de la Michochène et la préservation du patrimoine bocager qui structure les paysages de la commune, paysages auxquels sont très attachés les Noyalais.

L'importance économique de ces paysages ne doit pas être négligée : la qualité des paysages explique en grande partie l'attractivité touristique de la commune ainsi que le choix des nouveaux arrivants de s'installer à Noyal-Muzillac. Sans oublier que le bocage est dans tous les cas un élément important du réseau écologique local. ■

Jean-Marc Le Bras

L'eau à Noyal-Muzillac

Quelques chiffres autour du traitement de l'eau à Noyal-Muzillac : un nombre stable de foyers raccordés qui s'élève à 592 pour un nombre réel d'habitants desservis qui atteint 1146, un volume d'eau assujéti qui connaît une baisse de 8,6 % à 35 136m³ tandis que la station d'épuration et la lagune ont traité en réalité 56 763 m³ d'effluents. Ce qui imposera la recherche précise des secteurs générant des eaux parasites, recherche qui se matérialisera prochainement au travers d'un diagnostic programmé du réseau d'eaux usées de la commune ; il peut s'agir d'eaux parasites d'infiltration diffuse ou d'intrusion d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement « eaux usées ».

Par ailleurs, de plus en plus de puits, de forages sont installés et utilisés partiellement ou totalement pour l'eau sanitaire ; si des compteurs spécifiques n'y sont pas installés, les volumes rejetés augmentent le volume des effluents sans être identifiés.

L'action combinée de la station d'épuration et de la lagune vont permettre le traitement des 56764 m³ d'eaux entrantes ; l'eau clarifiée est ensuite rejetée dans le milieu naturel tandis que les 1384 m³ de boues produites sont stabilisées, hygiénisées et déshydratés avant valorisation agricole. La quantité

de boues évacuées pour l'année 2013 correspond à 16,4 tonnes de matière sèche. La qualité du rejet et le rendement épuratoire du système de traitement répondent sans difficulté aux normes en vigueur.

Véolia est l'entreprise responsable de la gestion du service public de l'eau à Noyal-Muzillac, service qui recouvre la collecte des eaux usées, le refoulement, le relèvement, la dépollution via la station d'épuration et la gestion Clientèle.

Branchements, réseaux, postes de relèvement, station d'épuration, installations de traitement des boues, bâtiments..., constituent un patrimoine physique et financier très important pour la Collectivité. Véolia Eau, au travers de son contrat avec la commune, est amené à mettre en œuvre une démarche de gestion durable et optimisée de ce patrimoine afin de garantir le maintien en bon état des ouvrages et le bon fonctionnement des équipements.

Pour la commune de Noyal-Muzillac, le prix du service de l'assainissement (redevances comprises, mais hors eau potable) s'établit comme suit par m³ (pour une consommation annuelle de 120m³) :

Prix du service de l'assainissement collectif à Noyal-Muzillac

	Volume	Prix au m ³ 2014	Montant 2013	Montant 2014	Variation N/N-1
Part Véolia			250,48	254,64	1,66%
Abonnement			33,04	33,6	1,69%
Consommation	120	1,842	217,44	221,04	1,66%
Part communale			199,2	199,2	0%
Consommation	120	1,66	199,2	199,2	0%
Organismes publics			22,8	22,8	0%
réseau de collecte	120	0,19	22,8	22,8	0%
Total € HT			472,48	476,64	0,88%
TVA			33,07	47,67	44,15%
Total TTC			505,55	524,31	3,71%
prix TTC au m³			4,21	4,37	3,8%

Jean-Marc Le Bras

Aménagement foncier

Débutés depuis mi-juillet, les travaux connexes suite à l'aménagement foncier se poursuivent sur la Commune.

À ce jour, la quasi-totalité des abattages a été effectuée, et courant novembre les travaux de plantations vont commencer (les plans sont consultables en Mairie). Ils se poursuivront jusqu'en mai 2015 pour redonner au paysage Noyalais son aspect bocager.

En parallèle, et bénéficiant de conditions climatiques favorables, l'entreprise a également réalisé le programme 2014 d'ouverture des chemins d'exploitation et de désenclavement des parcelles.



Une deuxième phase de travaux portant sur les chemins débutera au printemps 2015. La commission « aménagement foncier » prépare cette phase, toujours avec le souci de prioriser les chemins, évitant ainsi la circulation des engins agricoles dans les hameaux, le désenclavement des parcelles et l'aménagement de chemins de randonnées pédestres. ■

La commission « aménagement foncier »

ALSH : Le respect et l'ouverture au cœur du projet



Avec la mise en place de la réforme des rythmes éducatifs, le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réétudié et l'équipe pédagogique l'a axé sur 3 points qui lui paraissent essentiels :

- **Le respect des besoins de l'enfant** : en prenant le temps, en proposant des activités variées, en permettant aux enfants de choisir leurs activités, de se lever à leur rythme.
- **L'accompagnement des enfants à l'apprentissage de l'autonomie** : en mettant en place des animateurs référents, en permettant aux enfants d'avoir des responsabilités, en les encourageant, en les valorisant et en leur permettant d'avoir confiance en eux.
- **La sensibilisation à la notion de respect (de soi, des autres, de l'environnement)** : en leur permettant de s'ouvrir aux autres, en favorisant les jeux de coopération, les activités et œuvres communes, en leur valorisant leurs actions d'entraide et de solidarité.

(Vous trouverez tout le projet pédagogique de la structure en ligne sur le site de la mairie)

• Ty Moun fait le tour du monde !



Pour cette nouvelle année 2014-2015, Morgane, Anaïs, Lucile, Marie et Maud ont donc décidé d'emmenner les enfants à la découverte des pays du monde, de leur culture, leur mode de vie...

L'équipe souhaite permettre aux enfants de prendre conscience de la différence culturelle dans le monde, de comprendre ces différences pour mieux les accepter. L'Italie, le Kenya, le Canada, la Chine, le Mexique, les îles du monde, la Russie et l'Inde seront les destinations jusqu'au mois de juin. Au travers des « Ateliers Découverte » et des activités, les enfants vont pouvoir tenter de comprendre quelles sont les

différences et les points communs qu'ils peuvent avoir avec les enfants de ces pays.

• Lire et Faire Lire, un projet intergénérationnel



Depuis l'année plus d'un an, l'accueil de loisirs a mis en place un projet intergénérationnel autour de la lecture avec l'association « Lire et Faire lire ». Des bénévoles retraités viennent au centre de loisirs pour lire des histoires aux enfants et partager un moment privilégié avec eux. Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux bénévoles qui souhaitent partager un peu de leur temps et leur goût pour la lecture avec les enfants de l'ALSH. Pour plus d'informations sur l'association et le projet, rendez-vous sur le site www.lireetfairelire.org

• Les évolutions de l'ALSH

Actuellement, le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis de l'année, de 12h à 18h30, pour les enfants âgés de 3 à 12 ans (de la petite section au CM2) et les vacances scolaires pour les enfants âgés de 3 à 7 ans (de la petite section au CE1). Le centre est fermé durant les vacances de Noël et 4 semaines au mois d'août.

L'accueil des enfants âgés de 8 à 12 ans (scolarisés en CE2/CM1/CM2) au centre de loisirs durant les vacances scolaires et la prolongation d'ouverture au mois août étant deux fortes demandes des familles, une réflexion est menée par le bureau municipal et la commission enfance afin de pouvoir étudier la possibilité d'évolution du service de l'ALSH.

Pour toute information complémentaire au fonctionnement de l'accueil de loisirs, contacter la directrice Maud PILIA par téléphone au 02 97 41 50 34 ou par mail à l'adresse alsh.noyalmuzillac@live.fr ■

Temps d'Activités Périscolaires : les nouveaux rythmes éducatifs des enfants noyalais



Depuis la rentrée scolaire de septembre, l'emploi du temps des enfants a été modifié afin de mettre en place la réforme des rythmes éducatifs.

Cette réforme vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Les objectifs étant de :

- Mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous
- Permettre une meilleure articulation des temps scolaire et périscolaire.
- Permettre aux élèves d'accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école.

Les élèves ont désormais classe le mercredi matin et terminent l'école plus tôt deux fois par semaine. Lors de ces nouveaux temps dégagés, appelés Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.), les élèves sont pris en charge par le Service Enfance Jeunesse de la commune grâce à une équipe d'animateurs, jusqu'à 16h30.

La première période (septembre/octobre) a été consacrée à la découverte des différents ateliers et du fonctionnement des T.A.P. Depuis le mois de novembre, les élèves peuvent choisir 2 activités, parmi celles proposées par les animateurs, pour une période de six semaines environ (entre 2 périodes de vacances scolaires).

• Un programme haut en couleurs !

Pour les enfants scolarisés en Petites et Moyennes Sections, des ateliers autour des 5 sens sont proposés aux enfants. L'objectif est de permettre aux enfants de se rendre compte de l'utilité des sens, de les sensibiliser au handicap et de vivre des expériences sensorielles au travers d'ateliers ludiques (création d'un livre à toucher, éveil musical, parcours tactile, mémo des senteurs...).

Pour les enfants scolarisés en Grande section et jusqu'au CM2, des ateliers différents sont proposés tout au long de l'année : magie, relaxation, théâtre, cirque, jeux de société, sports... À travers ces activités, l'équipe d'animation souhaite permettre aux enfants de découvrir différentes pratiques artistiques, culturelles et sportives, de développer leur créativité, de s'ouvrir aux autres et de favoriser les attitudes d'entraide entre les enfants.

Des bilans sont régulièrement faits avec l'équipe afin d'ajuster au mieux le fonctionnement quotidien de façon à ce que cela se passe au mieux pour les enfants et les familles.

Vous trouverez le détail du fonctionnement et des ateliers le site internet de la commune. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la directrice **Maud PILIA** au **02 97 41 50 34** ou par mail à l'adresse suivante : **sej.noyalmuzillac@outlook.fr**. ■

Le repas de nos aînés offert par le CCAS



En ce très beau jeudi 23 octobre, tous nos aînés, plus de 200 personnes, étaient rassemblés dans la salle de la Michochêne, pour participer ensemble au repas offert par le CCAS de Noyal Muzillac. Les membres du CCAS accompagnés par Patrick Beillon, le maire, ont accueilli tous les invités dès leur arrivée.

Un orchestre de 4 musiciens avait été sollicité pour animer le déjeuner et l'après-midi. Accordéons, synthétiseur et tambourin étaient présents. Nos musiciens nous ont également poussés la chansonnette. Monsieur le maire a fait un petit discours d'accueil. Nous avons fêté nos 2 doyens de la commune, Simone Vaxelaire 95 ans et Eugène Oliviero

92 ans. Une belle orchidée pour Simone et une bonne bouteille pour Eugène, afin de marquer ce jour.

Le repas s'est ensuite déroulé dans la bonne humeur et la convivialité. Des chants et des danses ont animé l'après-midi.

Nous remercions les équipes municipales qui ont installé les tables et les chaises, ainsi que Julien et son équipe en cuisine, et les jeunes qui ont servi le déjeuner. Nous vous disons à l'année prochaine, toujours dans la joie et la bonne humeur. ■

Geneviève Lavigne

Le 14 juillet dernier, avait pour thème « Un été à la campagne »



Les animations et les ateliers ont fait la joie des petits et des grands. Le dynamisme et les efforts déployés ont permis d'offrir aux Noyalais et aux touristes une Fête Nationale festive, agréable, conviviale et accessible à tous.

Patrick BEILLON et le conseil municipal tiennent à remercier les associations, les services techniques, les bénévoles et les enfants de l'école du Sacré Cœur pour leur participation, leur implication, pour

le temps et l'énergie consacrés à la préparation et au déroulement de cette journée.

Merci à tous ceux qui ont confectionné de beaux épouvantails, touche colorée du décor de cette fête.

Nous pouvons être fiers de cette première prestation. ■

Fabienne Degroise

Bibliothèque

Depuis le mois de septembre dernier, notre premier étage réservé aux jeunes, a été réaménagé. Nous n'avions pas assez d'espace pour que les enfants puissent correctement circuler au milieu des présentoirs, et surtout, pas d'endroit où se poser pour feuilleter les contes, les albums, les BD et autres livres.

Pour ce faire, nous avons fait « du ménage » et réagencé nos étagères. Les livres pour les enfants de 6 à 12 ans sont placés sur des étagères en fonction de l'âge des enfants, troisième étagère tout en haut, pour les plus grands, seconde étagère au milieu, pour les moyens et enfin première étagère tout en bas, pour les plus petits.

Les bacs accueillants les bandes dessinées ont été rassemblés le long de la baie vitrée donnant sur l'arrière de la bibliothèque.

Des décorations murales ont également été mises sur les murs. C'est super chouette...

Désherbage du cimetière

Samedi 18 octobre de 9 h à 12 h, une bande de joyeux bénévoles est venue, avec râteaux, binettes, seaux, gants et autres accessoires, désherber le cimetière communal.

Nous étions une quarantaine dont une dizaine d'enfants, très actifs, à sarcler et ratisser les allées et les entre-tombes. Une savoyarde venue de Morzine, une dame du Blanc dans l'Indre, un charmant papy des Deux-Sèvres de passage à Noyal sont venus prêter main forte... Toutes les bonnes volontés étaient présentes.

La matinée était ensoleillée et en 3 heures de temps, toutes les mauvaises herbes ont été enlevées et mises en décharge, par Mikaël l'employé communal qui nous a aidé et prodigué ses conseils.

Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes sur le site qui se sont mises au travail, afin de rendre le lieu plus propre et plus agréable.

Cette matinée, organisée par la mairie de Noyal Muzillac, s'est terminée par un petit pot de remercie-



Enfin, des petites chaises pour les enfants ont été installées un peu partout, il y a même un fauteuil relax, c'est pour dire ...

Notre premier étage est beaucoup plus attrayant et les enfants s'y plaisent beaucoup.

Petits et grands venez nous voir, nous vous attendons, l'hiver est là, la lecture nous aide à passer cette période.

D'autre part, si vous êtes jeunes retraités ou simplement des personnes désirant donner de leur temps, nous sommes à la recherche de bénévoles (1 heure ou 2) pour faire fonctionner notre bibliothèque. Nous attendons vos propositions. Merci d'avance.

Renseignements auprès de la mairie : 02 97 41 65 47

À bientôt, nous comptons sur vous. ■

Liliane Le Fichant



ment pour tous celles et ceux qui ont participé à ce désherbage.

Cette activité citoyenne pourrait se renouveler dans l'avenir, en attendant de trouver des solutions pérennes, afin que les employés communaux ne passent plus trop de temps à désherber le cimetière en respectant l'engagement de la commune de ne pas utiliser de produits phyto-sanitaires. Ceci afin d'avoir un lieu agréable, en bon état de propreté, respectueux de nos défunts.

Merci à tous pour ce geste solidaire et à vos suggestions pour limiter le temps d'entretien du cimetière. ■

Geneviève LAVIGNE

Haut débit

La montée en haut débit est programmée sur notre commune.

Elle émane de la volonté du Conseil Général, du Conseil Régional, et de la Communauté de Commune Arc Sub Bretagne de faire bénéficier un maximum de particuliers et d'entreprises des nouvelles technologies en terme de communication par internet.

3 zones vont en bénéficier :

- Le hameau de Bourreau
- Les hameaux de Montsillon, Menguen, Bodrevaix et le Moulin du Closne
- Le secteur de Lisquer, Kerlapin, le petit Lisquer, Kehouin, Kerloret, Bourgerel, et Murin.

Le programme prévoit des travaux sur le premier Trimestre 2015, et une mise en service pour le mois de Septembre 2015.

Les travaux permettraient d'alimenter les sous-répartiteurs (sorte de transformateurs) en fibre optique, à partir des répartiteurs (transformateurs plus puissants).

Cette opération s'accompagne d'une facture de 50 474 € à la charge de la commune, malgré de nombreuses participations financières des collectivités partenaires.

Seule ombre à ce programme : le secteur de Cadillac, avec ses 2 entreprises, le Moulin de Cadillac et le Camping de Cadillac, ne seront pas concernés alors qu'ils ne possèdent que du « très bas débit ».

Et dernièrement, c'est l'entreprise Leroux qui nous fait part d'un débit inférieur à ses besoins.

Pour ces entreprises, la commission spécifique Haut Débit multiplie les rencontres avec les organismes concernés, les collectivités, les entreprises concernées, ainsi que l'opérateur Orange pour trouver des solutions techniques dans des conditions financières acceptables.

Il en va de la survie de ces entreprises, donc des emplois sur notre commune.

La commission « Haut débit » :

Christian Billy, Sébastien Bannwart et Jean-Marc Le Bras ■

Extension de la salle de sport

Ce projet poursuit son cheminement. Mais, un bâtiment qui reçoit du public, doit respecter un certain nombre d'étapes.

Après les études spécifiques à la construction d'un bâtiment public de nos jours, normes handicapés, normes incendie, bureau de contrôle, de nouvelles demandes arrivent régulièrement : diagnostic amiante, étude de sol et étude parasismique. Ces différentes phases ralentissent le projet et sa sortie de terre.

Mais elles sont obligatoires et sécuritaires pour la Commune et les utilisateurs.

Le planning prévisionnel de la construction est donc décalé : il faudra certainement attendre février ou mars 2015 pour voir les premiers travaux.

Mais de l'avis du cabinet d'architecte, les travaux sur la période janvier/février ne sont pas les plus optimaux compte tenu de la météo.

La commission « complexe sportif de la Michochène » reste vigilante et suit de près l'évolution du dossier.

Cette commission en a profité pour s'intéresser à l'intérieur de la salle de sport.

Après plusieurs visites, rencontres avec des professionnels et échanges, elle a porté le projet de travaux de réhabilitations de l'intérieur de la salle de sport devant le Conseil Municipal.

Ces travaux comprennent :

- La réfection du sol sportif, avec une proposition pour un sol surfacique qui permet une utilisation multi-usages et de très bonne qualité sportive.
- Le remplacement des ouvertures extérieures,
- L'isolation du local de rangement du matériel sportif,
- La rénovation des revêtements muraux intérieurs.

Le conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce projet lors de sa séance du 23 Juillet 2014, et une demande de subventions départementales a été faite dans les délais prévus. ■

Christian Billy

Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal

• Conseil du 26 juin 2014

Programme Voirie « 2014 »

Lors de la réunion de la commission municipale « Travaux et Voirie Urbaine et Rurale » du 18 Avril dernier, le programme « 2014 » de réfection de la voirie rurale a été arrêté.

À la suite de cette définition programmée, une consultation de professionnels susceptibles d'exécuter ces travaux a été engagée récemment selon une procédure adaptée en termes de marchés publics.

Au terme de cette consultation et après négociation, l'assemblée délibérante, **décide unanimement de retenir l'entreprise SACER basée à VANNES** et ce pour un coût prestataire de 63 240 € TTC couvrant les secteurs d'intervention suivants :

- voie communale n° 202 (affaissement au niveau du village de Larcan)
- voie communale n° 53 Kervin
- voie communale n° 19 Kertoussaint – Gravisage
- voie communale n° 64 Grenaly-Grâce
- voie communale n° 287 Kérandon
- voie communale n° 100 Graminplat
- voie communale n° 32 Le Grand Cussé-Crelin

N.B : Le démarrage des travaux est envisagé fin Août/début Septembre pour une durée d'un mois.

Mise en conformité des installations électriques de certains bâtiments communaux recevant du public

Lors de l'élaboration du budget primitif « 2014 », les élus municipaux avaient donné leur accord concernant la mise en conformité (obligatoire) des installations électriques permanentes de certains bâtiments communaux recevant du public (ERP), ainsi identifiés : Complexe polyvalent « La Michochêne », espace Benguë, restaurant scolaire, Groupe scolaire « Jean Marie Boëffard », vestiaires foot, chapelle de Brangolo, ateliers municipaux, bibliothèque, église St Martin, maison du patrimoine.

Conformément à cette prise de position, une consultation de professionnels susceptibles d'exécuter ces travaux, a été lancée selon une procédure adaptée définie à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

À l'issue de cette consultation et après négociation, l'assemblée délibérante, sur proposition de la commission municipale « Marchés Publics-MAPA », **décide**, à l'unanimité des suffrages exprimés de retenir **l'Entreprise Jean-Yves LE PIRONNEC de NOYAL-MUZILLAC** pour un coût prestataire de **22 664,40 € TTC**.

Acquisition d'une tondeuse autoportée « grands espaces »

Dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2014, l'assemblée municipale avait donné unanimement son accord de principe pour l'acquisition d'une tondeuse autoportée, classée « Grands Espaces ».

Par la suite trois d'entre elles (MECADOM, FLOHIC et JOHN-DEERE) ont répondu positivement à la demande de démonstration de ce matériel sur un site naturel.

• **Considérant** le niveau d'appréciation de la qualité intrinsèque du matériel, exprimé par la commission « spécifique technique » (élus + utilisateurs) à l'issue des trois démonstrations ;

• **Considérant** l'analyse et l'examen des offres réalisés par la commission municipale « Marchés publics – MAPA » ;

Le conseil municipal **décide unanimement** de retenir **la société « FLOHIC SARL » de MUZILLAC** (matériel KUBOTA) et ce pour un coût fournisseur de **19 200 € TTC**.

N.B : La machine existante de marque « ISEKI » sera, quant à elle conservée et pour maintenir son efficacité opérationnelle, quatre pneus et deux jantes vont être changés par la société adjudicataire précitée et ce pour un coût de fonctionnement (entretien du matériel roulant) de **1 658 € TTC**.

• Conseil du 23 juillet 2014

Installation d'une nouvelle conseillère municipale

Monsieur le Maire et les élus municipaux présents, accueillent chaleureusement la nouvelle conseillère municipale, en la personne de **Madame Sandrine BOURSE**, en lieu et place de **Monsieur Jean RIO**, qui avait officialisé sa démission, en tant que conseiller municipal, le 26 Juin dernier.

Tarif de restauration scolaire pour l'année 2014/2015

Eu égard aux dispositions du décret ministériel n° 2006/753 du 29 Juin 2006, les collectivités territoriales ont désormais la faculté de déterminer librement le prix tarifaire de la restauration scolaire fournie aux élèves des écoles maternelles et élémentaires.

Toutefois, en son article 2, le décret évoqué précédemment précise que le prix tarifaire ne peut être inférieur

au coût par usager, résultant des charges supportées au titre du service de restauration, après déduction des subventions de toute nature bénéficiant à ce service y compris lorsqu'une modulation est appliquée.

- **Considérant** ces dispositions réglementaires ;
- **Vu** le coût de revient d'un repas clairement élucidé à l'issue de l'année 2012/2013 ;

Après un large débat et un vote à main levée, le conseil municipal, par 20 voix pour et 2 voix contre, **fixe** le prix du repas « élève » (primaire et maternelle) à **3,25 €** pour l'année 2014/2015 soit une augmentation unitaire de 5 centimes d'euros, par rapport à l'exercice écoulé. D'autre part, dans les mêmes conditions de vote que précédemment et pour la même période, le prix du repas « Adulte et enseignant » est quant à lui arrêté à **5,50 €** au lieu de 5,40 € précédemment.

Extension des locaux de la salle de sports : Validation de « l'avant-projet définitif »

L'ancienne municipalité a engagé dès Juillet 2013, une réflexion approfondie sur le projet d'extension des locaux de la salle de sports avec le concours partenarial d'un comité de pilotage élargi et du maître d'œuvre « MH ARCHITECTES » de REDON.

Après l'approbation en première instance le 26 Septembre 2013, d'un « Avant-projet Sommaire », l'assemblée municipale de l'époque avait émis le 30 Janvier 2014, un avis favorable concernant l'identification, sur un plan de conception générale, des fondements structurels et organisationnels de ce programme d'investissement en devenir.

À la suite des élections municipales de Mars 2014, ce dossier a été réactivé par la nouvelle commission municipale « Sports-Complexe de la Michochêne », animée par Monsieur Christian BILLY, Adjoint aux Sports.

Cette commission avec l'appui du bureau municipal, a souhaité que le maître d'œuvre revoie sa copie architecturale notamment au niveau :

- des toitures avec une généralisation d'une mono pente
- de l'organisation intérieure

À ce stade des investigations et eu égard aux modifications conceptuelles demandées, l'assemblée délibérante **émet unanimement un avis favorable** concernant « l'avant-projet définitif » de ce programme d'investissement, reposant sur les principes fondamentaux de conception générale ainsi définis :

- deux vestiaires joueurs
- une entrée accueil avec un meuble bar
- une salle de réunion
- des locaux sanitaires incluant deux WC pour personne à mobilité réduite (PMR)
- un local de rangement
- un bureau
- mise en conformité « PMR » des WC à l'entrée de l'actuelle salle polyvalente

- création d'un accès direct entre les vestiaires et la salle de sports 4

Le total des surfaces construites serait environ de 217 m², pour un coût estimatif « APD » d'environ 352 000 € HT (travaux et honoraires de maîtrise d'œuvre, de contrôle technique, de CSPS, de géotechnique compris).

N.B : Planning prévisionnel à court et moyen terme

- Conseil Municipal du 23 Juillet 2014 → Validation de l'Avant-projet Définitif (APD)
- Conseil Municipal du 25 Septembre 2014 → Validation du dossier « PRO » avec arrêt des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE)
- 1^{er} Octobre 2014 → Publication officielle de « l'avis d'appel public à la concurrence » (AAPC)
- Octobre 2014 → Dévolution des marchés publics des travaux avec consultation des entreprises en procédure adaptée, durant 25 jours minimum
- Du 2 Novembre au 20 Novembre 2014 → Examen et analyse des offres avec négociation (travail partenarial de la commission municipale « Marchés Publics » avec le maître d'œuvre)
- Conseil Municipal du 27 Novembre 2014 → Attribution des marchés publics de travaux
- Mi-décembre 2014 → Notification d'attribution des marchés aux entreprises adjudicataires
- Fin Janvier 2015 → Démarrage des travaux

• Conseil du 25 septembre 2014

Programme Voirie « 2015 »

Le nouveau programme départemental pour investissement sur la voirie communale et rurale (PDIC), s'adresse aux communes pour les travaux de revêtements superficiels et curages de fossés des voies communales, hors agglomération.

Eu égard, à la date « butoir » d'inscription à ce programme subventionné, fixée au 1^{er} Octobre 2014 par le conseil général, le conseil municipal, **décide unanimement « afin de prendre rang », de solliciter**, sans plus attendre, auprès du département une aide financière pour le « programme 2015 » de travaux d'entretien et de réfection de la voirie communale, d'un montant prévisionnel de 73 705 € HT.

Monsieur le Maire précise que la commission municipale « Voirie » devra, à la sortie de l'hiver, arrêter définitivement les secteurs prioritaires d'intervention. Par la suite et après le budget primitif 2015, la désignation de « l'entreprise adjudicataire » pourra être effectuée après mise en concurrence effective s'inscrivant dans le cadre d'une procédure adaptée en terme de marchés publics.

Sollicitation de concours financiers départementaux pour deux programmes d'investissement

Après discussion et un vote à main levée, le conseil municipal **décide à l'unanimité** des suffrages exprimés de solliciter auprès du département, une subvention au titre de deux mécanismes d'aide intitulés «Équipement sportif et socio-éducatif» et «Taux de Solidarité Départementale (TSD) », et ce pour deux programmes d'investissement respectivement définis de la manière suivante :

A – Salle omnisports : Travaux de renouvellement

Programmation :

- Réfection complète du sol sportif avec traçage, avec la solution surfacique dite utilisation tous usages
- Remplacement de deux ouvertures extérieures servant d'issue de secours
- Isolation du local rangement du matériel sportif
- Traitement hydrofugé des parois murales

Dépense subventionnable :

- 131 919 € HT au taux minoré de 17,50 % (aucun critère de développement durable retenu)

Subvention attendue :

- 23 086 €

B – Aménagement urbain – Lotissements de Pont Noyal et de Beaufort

Travaux programmés :

- réalisation de trottoirs en enrobé noir (90 kg/m²) après grattage et reprofilage

Dépense subventionnable :

- 26 900 € HT au taux minoré de 17,50 % (aucun critère de développement durable retenu)

Subvention attendue :

- 4 708 €

Représentativité du conseil municipal au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale : Modification

Monsieur Christian BILLY, Adjoint, a souhaité pour des raisons de disponibilités, ne plus faire partie du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Pour le remplacer, **Madame Sandrine BOURSE**, nouvellement élue conseillère municipale, s'est portée candidate.

À l'issue d'un vote à main levée, **Madame BOURSE** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée pour siéger, en tant que représentante du conseil municipal, au sein du CCAS.

N.B : Avant de devenir conseillère municipale fin Juin

dernier, **Madame Sandrine BOURSE** siégeait au CCAS, en personne extérieure représentative du « GISAD ». Pour la remplacer en cette qualité, Monsieur le Maire annonce à l'assemblée municipale, qu'il désignera très prochainement par arrêté municipal, **Madame Nathalie OLIVIERO**, domiciliée au lieudit « Trémondet » à NOYAL-MUZILLAC.

Service public communal concédé d'assainissement collectif : Rapport annuel « 2013 »

Monsieur Jean-Marc LE BRAS, Adjoint, présente aux élus municipaux le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public communal concédé d'assainissement collectif, pour l'exercice « 2013 ».

À l'aide d'un diaporama, il met en évidence les paramètres suivants :

- L'essentiel de l'exercice 2013 (principaux faits marquants, insuffisances à améliorer)
- Le contrat
- Les indicateurs techniques du réseau de collecte et du service
- Les abonnés et l'assiette de redevance
- L'évolution de la charge entrante
- Le rendement épuratoire et la qualité du rejet (au demeurant jugée excellents par l'intervenant précité)
- Le compte de surtaxe d'assainissement perçue en 2013 par la collectivité territoriale
- Le patrimoine du service
- Le coût d'assainissement d'un mètre cube « d'eaux usées » pour un particulier

Suite à cet exposé et après discussion, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des suffrages exprimés :

→ **approuve** ces documents tels qu'ils ont été présentés et **déclare** que ces derniers n'appellent aucune observation particulière de sa part.

N.B : Une visite de la station d'épuration est fortement souhaitée par l'ensemble des conseillers. Le fermier « VEOLIA » va être très prochainement contacté dans ce sens.

Recrutement pour le poste de directeur/directrice général(e) des services municipaux

→ **41 candidats ont répondu** à l'appel de recrutement diffusé nationalement sur le site « emploi territorial » du Centre de Gestion du Morbihan

→ **6 ont été sélectionnés** au vu de leur C.V. pour un entretien avec le jury de recrutement qui s'est déroulé le 9 et le 23 septembre 2014. Il est à noter qu'un des six postulants n'a pu se libérer pour cet entretien

→ A été retenue :

Madame Elen LE BERRIGAUD

- Célibataire sans enfant
- 33 ans
- Formation : master 1 « aménagement et collectivités territoriales »
- Situation statutaire : attachée territoriale

En poste actuellement comme Directrice Générale des Services de la commune de NOYEN SUR SARTHE (2632 habitants), depuis le 1^{er} avril 2013

Date effective de prise de fonction : le lundi 12 janvier 2015

• Conseil du 30 octobre 2014

Surtaxe « Assainissement Collectif » applicable pour l'année 2015

- Après exposé de Monsieur le Maire ;
- Considérant les divers éléments évolutifs et prospectifs du service assainissement collectif notamment en ce qui concerne d'une part, l'étude diagnostique de fonctionnement du réseau « eaux usées » dont l'objectif est de régler le problème des eaux pluviales parasites et d'autre part, le marché d'assistance et de conseil pour le renouvellement de la délégation du service public d'assainissement ;
- Considérant les divers paramètres du contrat d'affermage modifié par avenant le 28 Octobre 2010 et du compte prévisionnel d'exploitation 2014 de la station d'épuration ;

L'assemblée délibérante **décide unanimement de maintenir**, pour l'année à venir, la surtaxe d'assainissement au même niveau que celui appliqué en 2014. Par conséquent, à partir du **1^{er} Janvier 2015**, elle reste fixée à **1,99 € TTC le m³**.

N.B : Monsieur le Maire a été mandaté pour notifier cette décision pour application, à la compagnie fermière, c'est-à-dire « VEOLIA-EAU – Région Ouest ».

Restaurant Scolaire : Bilan financier 2013/2014

Les chiffres clés présentés par Madame Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC :

- nombre de repas servis : 27 823 (+ 204 par rapport à l'année précédente)
- nombre de jours : 139
- nombre de repas journaliers (moyenne) : 200
- déficit de fonctionnement actuel : 47 504 € (38 018 € pour 2012/2013)
- coût du revient d'un repas : 4,90 €
- prix du repas par élève : 3,20 €
- participation communale par repas : 1,70 € (34,69 %)
- **Conclusion** : Le déficit de fonctionnement progresse de 9 486 € par rapport à l'année 2012/2013.

Ceci s'explique par une augmentation des charges du personnel, des dépenses d'entretien du bâtiment, des réparations diverses et contrôle technique et de l'amortissement du matériel récemment acquis pour la laverie.

Révision Générale du PLU : Recensement agricole

Une première réunion animée par Monsieur Philippe SALIOU du Cabinet PRIGENT et Associés, se déroulera en mairie le Mardi 4 Novembre 2014 à partir de 14h.

À cette occasion, le chargé de mission précité expliquera aux exploitants agricoles la nécessité absolue d'opérer à un recensement ou diagnostic agricole, dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Du point de vue méthodologique, le Cabinet « Prigent et Associés » souhaite que cette mission investigatrice soit réalisée en lien avec « une commission locale représentative », formée d'agriculteurs et d'élus et qui aura pour rôle d'aider la collectivité à orienter ses choix en matière d'urbanisme par la prise en compte des contraintes agricoles, des opportunités foncières, du développement ou de la pérennisation de l'activité agricole sur le territoire noyalais.

Afin de répondre avec efficacité à cette demande partenariale, l'assemblée municipale décide de reconstituer cette commission « AD HOC » ainsi composée :

Collège des Élus	Collège des membres extérieurs (agriculteurs)
Patrick BEILLON	Claire JARSALÉ
Daniel PASCO	Jean-Luc TASSÉ
Jean-Claude FOUCRAUT	Laurent GOULARD
Didier LOYER	Jean-Paul LE BOT
Marie-Thérèse LE BIHAN	Nicolas JEGO
Sylvia COEFFEC	

Le « Zéro Phyto » pour les collectivités

Le sujet est d'importance et devient relativement compliqué à appliquer pour le traitement des surfaces du cimetière et des terrains de foot, notamment.

Afin d'engager une véritable réflexion à ce sujet, l'assemblée municipale décide de créer un comité de pilotage, ainsi composé :

- Patrick BEILLON • Marie-Annick BOUIT • Christian BILLY • Didier LOYER • Jean-Marc LE BRAS

Ce groupe de réflexion sera prochainement complété par des membres extérieurs qui auront été préalablement sollicités par les «élus précités».

Cette commission pourrait enclencher véritablement ses investigations courant Décembre 2014.

Affaire à suivre... ■

Les vœux du Président

L'intercommunalité existe sous la forme de la Communautés de Communes depuis 20 ans sur notre territoire. La Commune, seule, ne peut pas toujours répondre aux modes de vie des usagers, c'est pourquoi les élus travaillent ensemble sur des enjeux dépassant le strict cadre communal. Que vous soyez jeunes ou seniors, chefs d'entreprises ou demandeurs d'emploi, urbains ou ruraux, vous bénéficiez, chaque jour, de services organisés par Arc Sud Bretagne, parfois même sans le savoir : zones d'activités, routes, équipements sportifs et de loisirs, services en faveur des personnes âgées, transports scolaires, accueil de loisirs, environnement, emploi... Mettre les réflexions et les moyens en commun renforce notre action et crée de la solidarité, entre les communes et envers vous, les habitants.

La Solidarité crée un sentiment de responsabilité pour celui qui s'engage dans l'action et qui doit assumer ses choix. Elle est un soutien pour celui

dont le bien-être en dépend. À l'échelle de la Communauté de Communes ou à celle de l'habitant, cette solidarité est toujours positive !

La solidarité est encore plus indispensable quand les moyens financiers de l'action publique deviennent limités. Après avoir implanté des équipements structurants sur l'ensemble du territoire et apporter des services de proximité, la Communauté de Communes et les communes s'engagent dans une démarche de mutualisation de leurs moyens. Tout comme vous, qui pouvez partager avec votre voisin du matériel ou des déplacements en covoiturage, les communes vont organiser autrement leur action. C'est encore de solidarité dont on parle : Faire mieux, et le faire ensemble !

Je vous adresse tous mes vœux pour une année 2015 solidaire !

André Pajolec, Président

Espace Autonomie Seniors : 120 professionnels à la réunion de présentation



De gauche à droite : Marie-Odile Colineaux, Vice-présidente en charge de la gérontologie à la Communauté de Communes du Pays de Questembert, Yvette Année, Vice-présidente du Conseil général du Morbihan et Christian Droual, vice-président Solidarités à la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Le Mercredi 3 juillet, au centre culturel du Vieux Couvent à Muzillac, 120 professionnels ont répondu présent à l'invitation des élus de l'Espace Autonomie Seniors (EAS). Élus locaux, professionnels de santé libéraux, services d'aide et de soins à domicile, établissements pour personnes âgées, structures sanitaires, CCAS, associations de personnes âgées, club de retraités, tous les acteurs intervenant en faveur de la personne âgée dans son parcours d'aide et de soins étaient représentés.

Pour construire ensemble une meilleure réponse aux besoins des personnes âgées

L'Espace Autonomie Seniors va poursuivre son travail

avec l'ensemble de ces acteurs. L'objectif est d'améliorer l'offre de services disponible sur le territoire, d'harmoniser les outils et les pratiques, d'expérimenter des solutions. Les résultats de cette concertation doivent garantir à tout senior, et particulièrement à celui subissant une perte d'autonomie, une égalité et une plus grande facilité d'accès aux services dont il a besoin.

L'Espace Autonomie Seniors, piloté par Arc Sud Bretagne, intervient sur 47 communes du sud est Morbihan : Arc Sud Bretagne, Camoël, Férel, Pénestin, la Communauté de communes du Pays de Questembert et la partie Morbihannaise du Pays de Redon. ■

Christian Droual,
Vice-Président en charge des Solidarités

Contact :

- Siège de l'Espace Autonomie Seniors Sud-Est Morbihan, Centre des Bruyères, rue du Hinly, 02 97 41 82 00
- Antenne à Nivillac : au Centre Hospitalier Basse-Vilaine, rue de la piscine, 02 99 90 82 36

Un complexe sportif dédié au rugby sur la commune de Le Guerno...



Les élus ont inauguré samedi 30 août les travaux d'aménagement et de construction du complexe sportif.

Arc Sud Bretagne gère plusieurs équipements sportifs : La piscine à Nivillac, la salle de gymnastique à Muzillac, la salle multisports à La Roche-Nivillac. Ces équipements communautaires, avec leurs spécificités, viennent compléter les équipements communaux. Un nouvel équipement dédié au rugby a vu le jour en septembre 2014.

Des valeurs partagées...

La Communauté de Communes et le RCP Muzillac partagent les mêmes valeurs : l'engagement, le respect, la solidarité et la convivialité. La Communauté

de Communes, à travers ses compétences regroupées au sein du Pôle Services aux Habitants (sport, culture, enfance-jeunesse, seniors, solidarités, ...) organise des services pour toutes les générations et qui améliorent et facilitent la vie quotidienne des habitants.

Un équipement adapté aux besoins du Club ...

Les activités du RCP Muzillac jusqu'à présent se sont organisées sur plusieurs sites. Cet éclatement d'une part, et le fait qu'aucun terrain ne soit homologable d'autre part, compliquaient et freinaient le fonctionnement du club. L'aménagement d'un site spécifique à la pratique du rugby va permettre de développer cette activité auprès des scolaires, de renforcer les effectifs au sein de l'association (tant du côté de l'encadrement que des joueurs) en facilitant le fonctionnement du club et de lui donner les moyens d'évoluer à un niveau de compétition supérieur. ■

Bernard Audran,
Vice-Président en charge du Sport

Déchets : Les élus ont dit oui à la TEOM

Lors du conseil communautaire du 14 octobre, les élus ont voté en faveur de la TEOM à une très forte majorité (31 oui et 3 abstentions). Cette décision a été prise après de nombreuses réunions avec les élus et à l'issue de la concertation menée avec diverses associations. La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) couvrira, à partir du 1^{er} janvier 2015, les dépenses de collecte et de traitement des déchets ménagers (tous matériaux, porte-à-porte, apport volontaire, déchetteries).

La TEOM, c'est simple et équitable

Sur votre avis d'imposition de taxe foncière 2015 (que vous recevez chaque année en septembre), un taux figurera dans la colonne Taxes ordures ménagères. Ce taux, voté par les élus, s'appliquera à la valeur locative de votre propriété bâtie. La TEOM est une solution équitable d'un point de vue social.

Vous réglez la taxe foncière au Trésor Public. C'est l'État qui gère cette taxe et qui en reverse le produit

à la Communauté de Communes. La TEOM est simple à gérer et garantit l'équilibre du budget. Avec la mensualisation, vous pouvez la payer en 10 fois sans frais.

Oui à la part incitative

L'introduction d'une part incitative, qui prend en compte les efforts faits par chacun, reste un objectif central, qui sera mis en œuvre dès que le matériel le permettra : un contentieux est en cours avec le fournisseur des bornes d'apport volontaire.

Oui aux économies et à la prévention

L'arrivée d'un chargé de prévention va permettre d'intensifier l'effort de pédagogie et d'encouragement à la réduction et au tri des déchets. Des pistes d'économies sont possibles et les élus réfléchissent à leurs mises en œuvre pour faire baisser le coût du service dès 2015. ■

Joël Bourrigaud,
Vice-Président en charge de l'environnement

Tourisme Arc Sud Bretagne



© TASB

Accueil - Antenne de Damgan

Bilan de la saison estivale 2014

De manière générale, le bilan de la saison est plutôt positif au niveau de la fréquentation du Morbihan entre avril et août 2014. Les mois d'avril, mai et juin ont été portés par une météo favorable. Les ponts de mai/juin et le soleil ont favorisé les courts séjours. En juillet, le niveau de satisfaction des professionnels est positif. La météo a permis de compenser une fréquentation qui commence de plus en plus tard en juillet depuis quelques années. En août, les visiteurs étaient au rendez-vous, mais avec une baisse de la consommation encore constatée cette année. À contrario, les équipements de loisirs ont bien fonctionné en raison d'une météo plus fraîche et plus capricieuse. (Source : Pôle Observatoire du CRTB)

En 2014, nous avons accueilli **115 521* visiteurs** (du 1^{er} janvier au 25 septembre) dans nos bureaux d'information touristiques. *Chiffres septembre cumulés sur toutes nos antennes (compteurs électroniques à Muzillac et Damgan, manuel sur autres antennes)

28330 demandes ont été traitées dans les antennes

Les clientèles

La clientèle française reste majoritaire sur l'ensemble de nos antennes, de l'ordre de 96 %. Exception pour l'antenne de La Roche-Bernard, qui comptabilise 16 % de clientèle étrangère, phénomène dû en grande partie par la présence de la clientèle britannique sur le port de plaisance de la Petite Cité de Caractère.

Partenariat Tourisme Arc Sud Bretagne Associations locales



Chaque année, Tourisme Arc Sud Bretagne édite un guide des Festivités (sortie prévue fin avril 2015, tirage 20 000 exemplaires, également téléchargeable sur notre site tourisme-arc-sud-bretagne.com), recensant les animations du territoire sur la période de mai à fin octobre, ainsi que les horaires des marées.

Grâce au réseau associatif local dense et très actif, l'Office de Tourisme peut réaliser ce document fort apprécié par nos visiteurs (115 000 personnes reçues dans nos antennes en 2014) et les habitants du territoire.

Aussi, nous remercions les associations de nous fournir leurs dates d'événements, programmes, photos... pour alimenter ce guide, ainsi que sur nos supports complémentaires relais de promotion tout au long de l'année : Agendas de nos sites web www.tourisme-arc-sud-bretagne.com, www.mabretagnesud.com, et notre fascicule réalisé en interne le « Si on Sortait ».

Pour nous communiquer vos informations, un questionnaire « Collecte d'Informations » est disponible dans nos différentes antennes (Damgan, La Roche-Bernard, Muzillac) à compléter et nous retourner pour la mise à jour de vos informations avant fin janvier 2015, délai imparti par notre agence graphique pour la sortie du guide festivités en avril 2015.

Vous pouvez également nous envoyer vos informations par e-mail aux adresses suivantes :

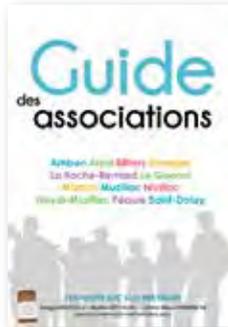
tourisme.muzillac@arcsudbretagne.fr

tourisme.damgan@arcsudbretagne.fr

tourisme.larochebernard@arcsudbretagne.fr

Guide des Associations

Tourisme Arc Sud Bretagne réalise chaque année le « Guide des Associations » qui répertorie les différentes associations du territoire : culturelles, sportives, musiques etc... Nous remercions les associations de nous communiquer toutes nouvelles modifications de coordonnées, changement au niveau du bureau, auprès de Cécile à Muzillac : 02 97 41 53 04 -tourisme.muzillac@arcsudbretagne.fr
Pour les nouvelles associations : n'hésitez pas à vous faire connaître !



Une idée de visite ou de sortie, un circuit de rando ? Ayez le réflexe mabretagnesud.com !



En complément du site de destination tourisme-arc-sud-bretagne.com, l'Office de Tourisme s'est doté d'un site mobile ou site de séjour, accessible à l'adresse mabretagnesud.com.

Le concept de « site de séjour » est apparu en 2008. Il permet de répondre aux nouveaux usages et comportements des touristes en vacances, mais s'adresse également à la population locale.

Il fournit les informations pratiques, voici des exemples d'informations diffusées :

- Horaires des marées
- Météo
- Téléchargement de circuits rando, VTT...
- Localisation d'un restaurant

Vous souhaitez d'autres informations ou tout simplement naviguer sur le site ? Vous avez un smartphone, une tablette ?



L'application mobile « Mabretagnesud »



Une application mobile n'est pas accessible directement depuis le Web, contrairement au site Internet.

Cet outil n'est que la réplique exacte du site de séjour. La seule différence réside en sa caractéristique et un design et esthétique plus poussé et soigné. Une application équivaut à un « logiciel » que l'internaute télécharge depuis des « magasins en ligne » depuis son smartphone ou sa tablette numérique et qu'il peut consulter sur son smartphone ou sa tablette numérique.

Vous avez un iPad ? Téléchargez dès à présent « Ma Bretagne sud » sur l'Apple Store !

Vous avez une tablette Android ? Téléchargez dès à présent « Ma Bretagne sud » sur Google Play !

Et toujours un espace Wifi gratuit

Les antennes de l'Office comportent également un espace de connexion wifi gratuite réservé à toutes les personnes qui souhaitent consulter Internet en toute tranquillité. ■



Espace Wifi - Damgan

© TASB

Le garage Yann' Service

Yann Gambier installé dans la zone des Buttes depuis 2011 vient de s'associer récemment avec son fils Maxime, pour la gestion du garage Yann' Service. Précédemment, Yann pratiquait la mécanique à domicile, on pouvait croiser son camion un peu partout sur les routes du canton.

« Avec ma famille, je suis arrivé de Savoie, dans la région Bretagne en 1997. Après différents emplois, j'ai créé mon entreprise de mécanique à domicile puis j'ai évolué vers un atelier.

J'ai choisi de m'installer à Noyal-Muzillac car se trouvaient déjà de nombreux garages aux alentours, mais aucun sur la commune. Le village étant dynamique, je voulais proposer ce service qui n'existait plus depuis quelque temps.

Nous proposons différents services : la réparation auto toutes marques, la vente de pièces neuves et d'occasions, la vente de véhicules neufs et d'occasions, les cycles et la mécanique des 2 roues jusqu'à 125cm³, la réparation de la motoculture...

Nous avons choisi d'adhérer au réseau 1.2.3 Auto-Service, enseigne internationale, afin de pouvoir proposer un bon rapport qualité/prix et faire bénéficier nos clients, de promotions intéressantes.

Que ce soit pour un pneu crevé, une révision obligatoire, un contrôle de garantie, un problème électrique, ou tous autres dégâts, Yann' Service est là. Un atelier spacieux s'ouvre, aussitôt franchit les grandes portes ; bidons, outils, pont élévateur, pneus, outils de technologie moderne pour les diagnostics remplissent l'espace.



Il nous arrive parfois d'intervenir sur du matériel agricole, faire de la petite carrosserie, prendre en charge des bris de glace avec l'accord des assurances, ainsi que d'accueillir des véhicules accidentés pour expertise... Nous en profitons pour remercier tous ces intervenants de leur confiance. »

Une petite porte à gauche de l'atelier s'ouvre sur le bureau d'Esther POULIER la secrétaire.

Avec le sourire, elle vous accueille parmi les dossiers, l'ordinateur, le téléphone qui sonne pour prendre les rendez-vous, les factures à préparer, la comptabilité à tenir, les commerciaux à recevoir et bien d'autres choses. La satisfaction du client est primordiale.

Yann s'est fait tout seul et ne regrette aucun de ses choix !

Le garage est ouvert du lundi au vendredi 8h 15 - 12h15 / 13h30 - 18h00 et Le samedi 9h00 - 12 h00

Garage Yann' Service

ZA des Buttes 56190 Noyal-Muzillac
Entre Muzillac et Questembert - Morbihan 56
Tél - Fax : 02 97 48 67 51 / Port. 06 73 42 51 96
yannservice@orange.fr - www.yannservice.com. ■

L'usine de constructions métalliques LEROUX



Installée sur le territoire de Noyal Muzillac, route de Muzillac, depuis plus de 50 ans, cette entreprise spécialisée dans la réalisation de charpentes métalliques, de bardages et de serru-

rierie industrielle vient d'être intégrée dans le groupe vendéen « Briand ».

Leroux, dont la marque perdure, compte environ 85 personnes. Elle se compose de plusieurs secteurs bien distincts :

- un service technico commercial chargé des études et des projets,
- un bureau d'étude chargé des calculs, et de la réalisation des plans,

- une unité de production fabriquant et usinant toutes les structures métalliques, allant de la coupe des poutrelles, au soudage des pièces, à l'usinage et à la peinture de ces dernières. Une équipe spécialisée de monteurs se déplace sur les chantiers pour installer toutes les structures.

La société Leroux travaille presque exclusivement dans le grand ouest, mais, si le cas se présente peut exécuter des chantiers ailleurs en France, et voir à l'étranger.

Le directeur actuel de la société Philippe Bohéas partant prochainement à la retraite, assure à l'heure actuelle sa relève avec un nouveau directeur Stéphane Mugnier. ■

École communale Jean-Marie Boëffard

• Le mot du directeur

La rentrée de septembre s'est faite sous le signe du changement avec une semaine profondément modifiée. La présence des élèves, le mercredi matin, permet un meilleur étalement du travail scolaire et donne plus de temps pour les apprentissages fondamentaux. Les TAP, par les ateliers proposés, enrichissent la journée de l'enfant.

Le directeur

• L'équipe éducative

L'équipe éducative de l'école, forte de 19 personnes, complétée par l'aide ponctuelle d'une psychologue scolaire, comprend : 9 enseignants, 4 ASEM, 4 agents de service, 1 AVS et 1 EVS.

Afin de favoriser l'accueil des tout petits, l'école a mis en place une classe maternelle permettant la prise en charge des 2 ans dans les meilleures conditions avec la possibilité d'une immersion progressive de ces jeunes enfants dans le monde scolaire. L'établissement est ainsi en mesure de prendre en compte, au cours de l'année scolaire, tous les enfants nés en 2012 qui ne sont pas encore inscrits.

L'école s'appuie aussi sur :

- Une garderie municipale ouverte de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h45 ;
- Une cantine scolaire qui offre aux enfants des repas « maison » de qualité ;
- Le personnel des différents services de la commune ;
- L'intercommunalité Arc Sud Bretagne pour certaines activités sportives ou culturelles (voile, natation, hockey, spectacles...);
- Le SIDEM pour la musique ;
- Le cinéma de Questembert.

• Le Conseil d'école

Le Conseil d'école est composé du directeur qui le préside, des enseignants de l'école, des représentants élus des parents d'élèves, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires. Le Conseil

d'école vote le règlement intérieur et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école. Les parents élus peuvent être joints par courrier remis à l'école ou directement à l'adresse : jean-marie.boeffard@laposte.net

• La pédagogie

Le projet d'école, validé par l'Inspection Académique pour la période 2011-2015, comporte 4 grandes orientations :

- Maîtrise de la langue ;
- Personnalisation du parcours de l'élève ;
- La citoyenneté ;
- L'ouverture sur le monde.

L'école a articulé ces orientations autour de 11 objectifs prioritaires dont les actions, bien définies, doivent en assurer la bonne réalisation.

L'avenir avec l'internationalisation des connaissances et du travail passe par la maîtrise des langues étrangères, notamment l'anglais. L'étude de cette langue démarre dès le CP à raison de 2 séances hebdomadaires assurées par des enseignants habilités.

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) remplacent le soutien et enrichissent le projet d'école.

• Quelques moments forts de l'école au fil du temps

Le cyclisme

Le cyclisme à l'école, c'est avant tout apprendre à se déplacer en vélo en toute sécurité. C'est pourquoi cet apprentissage s'appuie sur les acquisitions, au préalable, du code de la route, des gestes secouristes de base, de l'équipement de sécurité et de l'entretien du vélo. Une fois l'aisance au guidon acquise sur le circuit de l'école, les élèves travaillent l'endurance au terrain des sports. La grande sortie nature sur la voie verte est la finalisation de tout ce travail. Cette année, les enfants ont parcouru le tronçon Questembert-Malesroit avec une escapade jusqu'au canal pour les plus aguerris.

L'accrobranche



Pour leur sortie de fin d'année, les élèves des CE2/CM1 et des CM1/CM2 se sont rendus au parc « Forêt Adrénaline ». Les enfants ont ainsi pu pratiquer un sport où habileté, courage et frisson étaient présents. Un moment fort et plein d'émotion avant de se quitter pour la période des grandes vacances.

La sortie à « Planète Sauvage »



Courant octobre, toute l'école s'est rendue à Planète Sauvage sur la commune de Port-Saint-Père afin d'illustrer le projet commun à toutes les classes autour du thème : l'Afrique. Les petits comme les grands ont beaucoup apprécié cette aventure où les animaux de la savane ont pu être observés de très près grâce aux véhicules tout terrain.

Les APC, c'est reparti...

Ce sont des Activités Péri-éducatives Complémentaires, non obligatoires, menées par les enseignants (à ne pas confondre avec les TAP), ces activités peuvent être liées à un projet de l'école ou prendre la forme de soutien scolaire.

Jusqu'à Noël, elles auront lieu chaque lundi de 16h30 à 17h30 puis, de Noël à Pâques les lundis et jeudis. Avec

Juliette et Claudie, les CM apprendront dans l'année à utiliser le blog de l'école et les CM2 s'entraîneront pour préparer le B2I (brevet informatique).

Avec Stéphane et Dominique, des groupes d'élèves s'occuperont du jardin: nettoyage, préparation des bacs, nouveaux semis, décorations ou album pour laisser une trace du travail accompli. Avec Marie-Noëlle, Sylvane et Magali, ce sera plutôt du soutien avec des jeux ou des exercices sur les sons, de l'écriture et des jeux de mathématiques ou de logique.

Le cross du collège



Afin de clôturer le cycle d'endurance en athlétisme, les CM2 ont, cette année encore, participé au cross du collège Jean Rostand de Muzillac le 17 octobre 2014. Ils se sont très bien investis dans la course et sont revenus enchantés de cette expérience.

La correspondance scolaire

Les classes de CE1 et CE1/CE2 poursuivent la correspondance scolaire avec 2 classes de l'école « Les tournesols » à Malansac. Les enfants souhaitent se rencontrer 2 fois dans le courant de l'année scolaire.

• Les projets 2014-2015

Les pays du monde

Les enfants travailleront toute l'année sur le thème des pays du monde, thème en rapport direct avec notre projet d'école. Jusqu'à Noël, toutes les classes « vivront » au rythme de l'Afrique. De nombreuses œuvres et musées de classe sont déjà en place. Les autres continents seront présents lors des 2 autres trimestres.

Un spectacle au Vieux Couvent

Tous les enfants de l'école préparent un spectacle en 2 parties qui sera présenté au public, dans la salle du

Vieux Couvent, le jeudi 07 mai. Les chants du monde alterneront avec la danse et l'expression corporelle. Il s'agit pour l'école d'une « première » rendue possible par la collaboration entre les intervenants du SIDEM et l'équipe éducative de l'établissement.

Un projet art décoratif

Il s'agit d'un projet collectif qui devrait être réalisé par tous les enfants de l'école sous la direction de Jacques Pisani artiste peintre mosaïste. Quatre ensembles devraient, à terme, égayer l'entrée de l'école (extérieur), le banc en béton du hall et les préaux. La surface totale des mosaïques serait de 25 m².

L'Amicale Laïque

Nouvelle année scolaire... De nouveaux élèves... De nouveaux parents... Un nouveau bureau.

L'Amicale laïque est une association ancienne (plus de 40 ans), reconnue et bien ancrée dans la commune de Noyal-Muzillac. Cette Amicale fonctionne grâce au bénévolat des membres du bureau, des parents d'élèves et des enseignants de l'école Jean-Marie Boeffard. Toutes ces personnes contribuent à la vie de cette association où le maître mot est la convivialité. Le leitmotiv de notre association reste la récolte de fonds afin de financer les sorties et activités pédagogiques en milieu scolaire. Pour cela, quatre manifestations sont organisées annuellement: un loto en mars, la fête de l'école en juin, un vide-grenier en août et un repas couscous en octobre. Toutes ces fêtes ont été couronnées de succès et ont permis à l'association de collecter des ressources financières apportant des activités complémentaires aux enfants de l'école, un plus pédagogique indéniable qu'il convient absolument de poursuivre avec l'aide de TOUS les parents d'élèves.

Il en résulte que l'année scolaire 2013/2014 a été riche en activité et a permis à nos enfants de partir en classe de mer pour les GS et CP puis en classe de neige pour les plus grands (CM1 et CM2). En octobre dernier, toutes les classes ont eu l'opportunité de découvrir « Planète sauvage » à Port Saint-Père, une sortie éducative intégrée dans le programme scolaire mais onéreuse pour laquelle l'amicale a largement contribué financièrement.

Le bureau de l'Amicale a été renouvelé au mois d'Octobre lors de son assemblée générale et sa nouvelle composition est la suivante :

Notre école est dotée d'un site fonctionnant sous la forme d'un « blog » où les informations administratives côtoient la vie des classes. Venez nous rejoindre sur www.ecolecommunalejmb.fr/blog

L'équipe éducative remercie la commune pour son investissement au profit des enfants, les parents élus pour leurs actions et l'Amicale Laïque pour son soutien. ■



- Président : Stéphane BURBAN
- Vice-Présidents : Didier LOYER et Arnaud CROISILLE
- Trésorier : Cédric SAVARY
- Trésoriers adjoints : Sandrine SINNESAL et Géraldine THILLE
- Secrétaire : Karine LE THIEC
- Secrétaires adjointes : Claire METAYER et Cassandra ADOUE

De la part de tous les membres, un GRAND MERCI est adressé :

- à Didier Loyer qui a assuré avec brio et intelligence la présidence de l'amicale pendant de longues années et qui continue en tant que vice-président,
- aux membres du bureau sortant (Stéphanie Le Pinru, Hubert Guyot, Sandrine Bourse, Marie-Laure Pichot et Christophe Quellard) qui ont œuvré pendant de très nombreuses années: la porte de l'amicale leur sera toujours ouverte.

Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2015. ■

Prochaine date à retenir...

LOTO le 14 Mars 2015

Salle de la Michochêne.

VENEZ NOMBREUX, TENTEZ VOTRE CHANCE !!

École du Sacré-Cœur

• L'équipe éducative

La rentrée 2014, c'est : 104 enfants inscrits répartis en 5 classes: 2 maternelles et 3 classes de primaire. L'équipe a quelque peu changé cette année. Nous avons en effet accueilli 1 nouvelle enseignante en classe de CE2-CM1 et un nouveau personnel OGEC. L'équipe éducative est donc composée de 6 enseignants et d'une enseignante spécialisée ainsi que de 2 ASEM.

Une garderie accueille les enfants de l'école de 7h30 à 8h40 et de 16h30 à 18h30. L'étude surveillée est toujours mise en place le soir (de 17h à 17h30) pour les élèves à partir du CP. Le midi, ce sont environ 80 élèves qui sont accueillis à la cantine municipale où sont servis des repas équilibrés et de très bonne qualité.

• Le caractère propre de l'Enseignement catholique

En tant qu'école catholique, nous proposons des moments d'éveil à la fois et de catéchèse qui sont l'occasion de réfléchir sur soi, de prier pour ceux qui le souhaitent, de chanter, de partager...

Notre caractère propre, c'est également des temps (à la rentrée, à Noël, à Pâques) où les enfants et leur famille se retrouvent pour partager une célébration ensemble autour du Père Jean Eudes. L'école participe également aux messes des familles de Noyal Muzillac.

• Pédagogie et projets

Le projet d'établissement de l'école SACRE CŒUR est élaboré autour de 3 axes :

- l'axe éducatif : préparer les enfants à la vie en société en leur apprenant les lois, les règles et les normes ; encourager l'entraide entre les enfants ; susciter la curiosité et l'ouverture au monde ; comprendre et accepter la singularité de chacun.
- l'axe pédagogique : offrir à chaque enfant la possibilité de construire ses apprentissages à son rythme ; améliorer la réussite de chaque élève en proposant une pédagogie diversifiée et accompagner les enfants dans leurs apprentissages pour les aider à franchir les obstacles ; développer la créativité des élèves.

- L'axe pastoral: favoriser les conditions de la rencontre de Jésus-Christ et soutenir l'approfondissement de la foi chrétienne ; favoriser l'éveil de chaque enfant à sa dimension intérieure et à son humanité.

Nous continuons à travailler avec le programme Eco-Ecole. Cette année, le comité de suivi composé des enseignants et de parents d'élèves ont décidé de travailler sur le thème de la biodiversité. Différentes actions et projets seront menés autour de ce thème. Nous clôturerons l'année avec une sortie avec nuitée pour les élèves de maternelles et 2 nuitées pour les CP, CE1 et CE2 à MONTENEUF avec l'Association des Landes.

Le thème de l'année est la fable ; aussi de nombreuses activités seront proposées aux élèves à travers le travail de notre intervenant musique mais aussi grâce au projet d'école qui verra le jour vers Noël...

L'internationalisation des connaissances et du travail nous implique de débiter la maîtrise de l'anglais dès la classe de CP à raison de 2 séances par semaine. Ce sont des enseignants de l'école, habilités, qui assurent l'enseignement de cette langue.

L'intercommunalité Arc Sud Bretagne participe, comme chaque année, à l'élaboration de diverses activités sportives et culturelles: la piscine, la voile, l'athlétisme, le badminton, les spectacles.

• L'aménagement des locaux

L'année dernière fut l'année des retrouvailles avec « la maison des sœurs ». après une belle journée d'inauguration le 23 novembre 2013, les élèves, et les enseignants profitent pleinement de ces beaux et nouveaux locaux.

Durant les vacances d'été nous avons embelli notre mur d'enceinte. Une fresque va bientôt y être réalisée. Tous ces travaux furent réalisés grâce à l'aide de parents d'élèves, des membres de l'AEP, des membres de l'OGEC et de l'APEL. Un grand merci à tous ceux qui y ont participé de près ou de loin. C'est grâce à eux que les locaux s'embellissent.

• Les associations

Les parents sont toujours les partenaires de cette équipe et peuvent plus particulièrement participer à la vie de l'école à travers trois associations :

- L'AEP : l'association propriétaire a pour objet en coopération avec les deux autres associations d'assurer le développement, l'amélioration et la gestion des locaux.
- L'OGEC est le support juridique de l'école, il assume la vie matériel et financière de l'école (les comptes étant gérés par un comptable de métier).
- L'APEL regroupe des parents qui souhaitent s'investir dans l'animation de l'école : organisation de pots d'amitié, d'animations, de débats...

Nous vivons également d'autres moments de partage et de convivialité grâce aux animations proposées par l'APEL : la fête de Noël (le 13 décembre), la tête de veau (le 11 avril), la kermesse (le 28 juin)... Moments où vous êtes tous invités. C'est grâce aux bénévoles de ces différentes manifestations que l'APEL aide les familles à hauteur de 40 % sur l'ensemble des sorties scolaires.

L'équipe éducative vous souhaite à tous un très Joyeux Noël et par avance une bonne et heureuse année 2015.

• Un jour, un livre...



Chaque jour, un enfant de la classe de moyenne et de grande section a apporté un livre de sa bibliothèque. C'est un livre qu'il connaît bien et qu'il apprécie particulièrement. L'enfant raconte l'histoire de ce livre devant ses camarades de classe ... quelle fierté et quel bonheur de partager son livre préféré !

• Les CE2-CM1 de l'école Sacré-Cœur

Notre classe (ce2-cm1) fait de la correspondance scolaire avec une école de Saint-André-des-Eaux près de St Nazaire. Plusieurs fois au cours de l'année scolaire nous échangerons du courrier afin de se connaître, de raconter notre vie à l'école, de présenter des événements de notre commune... À la fin de l'année nous organiserons une journée afin de nous rencontrer pour de vrai !!!

• Les CM : à l'école de la démocratie



Depuis 4 ans maintenant, une matinée est consacrée à l'élection des délégués. Après un travail sur le rôle des délégués des élèves en classe, tous les enfants se sont réunis dans la cour pour élire leurs représentants. Les élections se sont déroulées en deux tours avec des isoïrs et l'urne de la mairie comme pour leurs parents.

Les délégués se réuniront plusieurs fois dans l'année pour discuter des problèmes rencontrés par les élèves à l'école et pour faire des propositions. Ils pourront ainsi participer à l'amélioration de la vie de leur école. Un rôle qu'ils prennent à cœur !

Cette matinée a aussi été l'occasion de choisir l'histoire qui sera mise en scène lors du spectacle de Noël. Ils ont donc voté une seconde fois pour choisir la meilleure histoire parmi celles écrites par les enfants dans les classes de CM. Une petite leçon de démocratie... ■

L'ADMR

Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne depuis près de 70 ans. Par conviction et engagement, le quotidien de nos clients est notre métier. À l'ADMR, nous sommes reconnus pour nos compétences, et notre expérience dans quatre domaines de service : autonomie – domicile – famille – santé.

Nous travaillons principalement pour le maintien des personnes âgées à leur domicile, en effectuant tous les services nécessaires ménage, repassage, aide à la toilette, courses, aides administratives, préparation et aide aux repas etc ...

Nous pouvons également venir en aide pour la garde d'enfants, tôt le matin ou tard le soir, même la nuit, quand les parents travaillent, en heures décalées, notamment.

Nous sommes aussi présents si nécessaire, à certains moments de la vie de la famille : grossesse, naissance, maladie du père ou de la mère ... il faut bien s'occuper des enfants.

Des avantages fiscaux liés à l'aide à domicile existent, renseignez-vous auprès de notre bureau.

L'ADMR de Noyal Muzillac, Péaule, le Guerno représente pour les 3 communes :
29 salariés, 179 foyers aidés pour 21734 heures



annuelles effectuées, et plus d'une vingtaine de bénévoles.

L'association est présente depuis plus d'une bonne quarantaine d'années. Son bureau est situé place Commelin à Noyal Muzillac.

Depuis le mois de septembre 2014, la secrétaire de l'association, Caroline, travaille à temps complet, ce qui facilite grandement la tâche. Depuis que les nouveaux conseils municipaux se sont installés, nous avons recruté plus de bénévoles, parmi les élus et autres personnes voulant s'engager à nos côtés, pouvant donner quelques heures par semaine ou par mois, afin de nous aider.

La charge de constitution des dossiers, la visite aux familles, le suivi des familles, tout ceci représente une grande partie du temps, nous remercions tous ceux qui se sont engagés à nos côtés.

Contact

ADMR Noyal-Muzillac, Péaule, Le Guerno
Place Pierre Commelin
Tél. 02 97 45 66 39 - Présidente Réjane LEGOFF,
Responsable Travail Christine TILLARD ■

Groupe Économique Solidaire Néo 56



Le GES Néo 56 est un acteur de l'Économie Sociale et Solidaire. Il est créé depuis le 1^{er} janvier 2014, à la suite de Rhuys Emplois présent sur Arc Sud Bretagne depuis 2000. Il contribue au développement de l'emploi de proximité et de qualité.

Vous êtes une entreprise, une collectivité, une association

Grâce à un travail de proximité, nous sommes des interlocuteurs privilégiés pour vos besoins réguliers et ponctuels : surcroît d'activité, besoins saisonniers, absence de personnel... Nous sommes employeurs et connaissons parfaitement notre personnel. Nous nous chargeons de tout l'administratif (contrat,

DPAE, bulletin de salaire...). Nous vous proposons du personnel :

- Administratif
- Animation
- Bâtiment
- Bricolage
- Entretien
- Espaces verts
- Manutention
- Hôtellerie-Restauration

Vous êtes un particulier

Vous recherchez une aide ponctuelle ou régulière pour des travaux à domicile de ménage, repassage,



jardinage, petit bricolage... Nous vous proposons la mise à disposition de personnel pour effectuer tous vos travaux, et nous nous chargeons de l'aspect administratif. Vous n'avez aucune démarche à faire. Vous recevez une facture qui vous permet de bénéficier de l'exonération fiscale des emplois familiaux. ■

Nous contacter

Place du vieux couvent
56190 MUZILLAC
tél. 02 97 48 01 68
contact@neo56.org
www.neo56.org
www.facebook.com/groupeneo56

LE CCAS (centre communal d'action sociale) de Noyal Muzillac

Le CCAS est un établissement public communal, structure paritaire, présidé de plein droit par le maire de la commune, Patrick Beillon. Le conseil d'administration est constitué de 6 conseillers municipaux et de 6 personnes extérieures bénévoles travaillant majoritairement dans le domaine social.

La parité apporte au CCAS une cohérence d'intervention plus forte, puisqu'elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune et de la société dans laquelle il s'organise.

Le CCAS a son budget propre.

Les missions prioritaires du CCAS

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social, tourné vers les populations les plus vulnérables dans la commune en liaison étroite, avec notamment les assistantes sociales du territoire. À ce titre, il développe différentes activités et missions, légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

Le CCAS se mobilise dans les principaux domaines suivants :

lutte contre l'exclusion, services d'aide à domicile en liaison avec les ADMR, prévention et animation pour les personnes âgées, soutien au logement et à l'hébergement, petite enfance, enfance/jeunesse, soutien aux personnes en situation de handicap.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le conseil général, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale, Il intervient dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence, prêts, colis alimentaires...

Le CCAS organise tous les ans un repas offert aux aînés de la commune. Cette journée permet à ces derniers de se retrouver et de passer un moment de convivialité et de chaleur.

Il est également distribué un colis de Noël à tous nos aînés, âgés de plus de 80 ans, habitant soit sur la commune, soit en maison de retraite ou dans des institutions spécialisées, soit à l'hôpital. ■

Le CCAS de Noyal Muzillac est composé de :

Membres du conseil municipal	Membres extérieurs bénévoles
Patrick Beillon	
Geneviève Lavigne	Linda Hairie
Marie Thérèse Le Bihan	Stéphanie Moessard
Séverine Launay	Isabelle Le Bot
Marie-Annick Bouit	Sandrine Gabellic
Sandrine Bourse	Nathalie Oliviero
Jean-Marc Le Bras	Bertrand de Vulpillières

Geneviève Lavigne

Vie des associations sportives

Comité des Boules de Bourgerel

Bonne réussite des concours 2014

Les membres du comité sont satisfaits de la réussite de tous les concours 2014. Tous les concours se sont déroulés dans de parfaites conditions et ont connu une bonne participation.

Pour l'année 2015, les mêmes concours ont été programmés conformément au calendrier des fêtes que vous pouvez consulter dans ce bulletin.

Tous les Noyalais sont invités à se joindre dans la bonne humeur aux 90 adhérents de ce jour.

Les jeux sont ouverts tous les mercredis, samedis et dimanches après midi.



Le bureau

- Président : Jean Pierre Michelot
- Vice président : Roger Elain
- Secrétaire : Alain Daniélo
- Secrétaire adjoint : Daniel Le Gall
- Trésorier : Gilles Richard
- Trésorier Adjoint : Robert Lucas

À tous Bonne et heureuse année 2015 ■

D TONIC



Notre saison sportive a débuté dès septembre sur les « chapeaux de roues » : abdos, gainage, étirements... L'association compte 110 licenciés répartis de la façon suivante : 30 enfants et 80 adultes. Chacun peut donc prendre plaisir aux différentes activités proposées : LIA, ZUMBA, YOGA, STRETCHING, GYM TONIC, ATELIER DANSE ZUMBA (enfants).

Nous sommes très heureux de vous annoncer deux bonnes nouvelles.

La première, D TONIC est très fière de souffler sa dixième bougie. Nous avons bien l'intention de fêter cet anniversaire comme il se doit !

La seconde, l'arrivée de nos nouveaux coachs sportifs : bienvenue à Amalia et Théo.

Fort du succès des cours de YOGA animé par Laurence, l'association a ouvert un nouveau créneau le mardi de 10 h à 11 h30.

Les cours proposés sont un bon moment pour transpirer et se faire plaisir, chacun à son rythme. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contacts

- Adultes : marina.thomas0541@orange.fr
- Enfants : 06 95 81 95 56 ■

Gym Club Noyalais

L'association Gym Club Noyalais, présidée par Anne-Marie LE BOT, a repris son rythme d'activité, le 18 Septembre.

Le club propose de la gymnastique d'entretien à ses adhérents, qui se regroupent autour d'un éducateur diplômé.

Les cours ont lieu le jeudi de 9h30 à 10h30 ou de 10h30 à 11h30.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- Anne-Marie LE BOT au 02 97 41 60 36
- Brigitte LE GALLEC au 02 97 45 64 09

À tous, nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nous présentons nos meilleurs vœux pour 2015. ■

Jeune France Basket



Depuis le 9 septembre, la section basket a retrouvé le ballon rond. Au nombre de 52 et se partageant en 10 équipes, les licenciés ont commencé leur championnat respectif dans la joie.

Cette saison a d'abord débuté par notre repas annuel : les moules-frites. Cette soirée a connu un vrai succès !!

Les licenciés et leurs parents ont vendu de nombreux tickets et ont participé à la bonne marche de la soirée. Merci à nos jeunes licenciés (U15 à U17) pour leur dynamisme et leur travail : la relève est assurée !!

Merci à nos 3 partenaires :

- Électricité générale – SARL Samuel GUEZO (Limerzel)
- Taxi - Michel LAVAL (Noyal-Muzillac)
- Atlantique Valor'Expert - Cabinet expert comptable (Vannes)

D'un point de vue sportif, nous sommes en entente avec le club de basket de Muzillac (pour les équipes jeunes) et avec St-Nolff (pour les seniors). Seuls nos loisirs restent sous l'appellation « JF Noyal-Muzillac ».

Cette saison, nous pouvons compter 10 équipes grâce à cette organisation. Nos effectifs ne nous permettent pas de créer des équipes complètes alors depuis 4 années, nous sommes en « collaboration » avec Muzillac.

Cette planification est longue et lourde à mettre en place. Mais, nous faisons le maximum pour satisfaire nos licenciés et leurs parents. Les entraînements et les matchs sont partagés entre notre complexe sportif et celui de Muzillac. Le covoiturage s'est ainsi mis en place : même les parents jouent ensemble !!

En ce qui concerne notre équipe loisirs, fidèle depuis une quinzaine d'années, elles se retrouvent tous

les mercredis soirs à partir de 20h30 pour partager leurs deux passions : le basket et la 3^e mi-temps. Une bonne ambiance règne dans ce groupe et elles sont prêtes à accueillir de nouvelles joueuses. Pour plus de renseignements, contactez Béatrice au 02 97 41 50 52 ou Gaëtane au 06 03 89 39 88.

Notre équipe seniors filles s'est vue disparaître en fin de saison dernière au grand chagrin de certaines...

Le club de St-Nolff les a donc accueillies depuis août avec la création d'une entente. Les 2 licenciées se retrouvent en qualification D1 et survolent le championnat avec aucune défaite. Belle saison à elles !!

Nos U17 filles connaissent aussi un début de championnat agréable avec aucune défaite. Ce groupe de 7 nanas a beaucoup progressé et notre adrénaline est à son top lorsque nous les regardons jouer : beau jeu, suspense, belles actions, cohésion... Que du bonheur !!! Qu'elles poursuivent cette belle lancée !!

Cette équipe peut être complétée par des filles motivées par le basket : contactez Céline au 06 82 14 69 63.

Notre unique U17 garçons a été muté au club de Muzillac pour pouvoir rejoindre l'entente Muzillac/Péaule. Nous lui souhaitons de passer une belle saison sous ses nouvelles couleurs !!

L'équipe U15, au nombre de 9 joueuses, évolue au côté de Thierry SINNESAL. Le début de saison se partage entre défaites et victoires. Un bon groupe se met en place : à elles de progresser davantage et de prendre du plaisir.

Nos U13 filles sont 11 joueuses. Avec un championnat de niveau élevé, nos championnes se battent tous les week-ends pour tenter d'attraper une victoire.

Après une lourde défaite contre Theix, ces jeunes filles gardent le sourire et leur envie de jouer à leur sport préféré. Qu'elles gardent cet état d'esprit !!

Nous avons aussi, un unique garçon U13 qui évolue sous les couleurs muzillacaises. Ce groupe manque de joueurs... Ils ne sont que 6-7... Si votre fils (né en 2002-2003) est intéressé, contactez Céline au 06 82 14 69 63.

Notre école de basket comprend des équipes U7, U9 et U11.

Nos U7 démarrent la discipline en jouant, en manipulant le ballon, en apprenant à jouer avec les autres : les débuts d'un sport collectif. Il reste des places dans cette catégorie (enfants nés en 2008-2009), venez nous rejoindre !! Aucun championnat ne leur est attribué, seulement des plateaux ponctuels proposés en cours de saison.

Quant aux U9 et U11, ils ont démarré leur saison début octobre. Ils attendaient, avec impatience, leur retour sur le plancher de la salle. Si des filles (nées en 2006-2007) sont intéressées par notre sport, qu'elles nous rejoignent !!

L'ambiance y est très conviviale et joyeuse. Merci à Amélie de les suivre tous les samedis.

Merci à Maryse BEILLON pour sa fidélité en tant qu'officiel de table. Merci à Hugo SINNESAL pour sa disponibilité en tant qu'arbitre.

Et encourageons Hugo SINNESAL qui se lance dans la formation arbitre !!! C'est une belle expérience qui l'attend : il en sortira fort et grand. Bravo !!

Merci à tous les licenciés du club pour leur dynamisme, leur bénévolat, leur soutien, leur participation. Nous comptons sur eux et leurs parents tout au long de la saison !!!

Et pour finir, un grand merci à la Mairie et la Jeune France pour leur soutien financier.

Notre petite structure sportive a besoin de la collaboration et de la coopération de tous les licenciés, parents, bénévoles pour pouvoir survivre. Alors, voilà pourquoi il nous est important de remercier tous nos acteurs et partenaires.

ON COMPTE SUR VOUS !!!

À bientôt pour de nouvelles aventures, lors de nos matinées crêpes (16 novembre 2014 et 1^{er} mai 2015) ou autour du terrain de basket pour nous encourager. Le club de basket vous souhaite, avec sincérité et bonheur, de joyeuses fêtes de fin d'année. ■

Jeune France Football



Nous sommes repartis pour une nouvelle saison après un bilan mitigé de la précédente. Une descente de notre équipe première a été compensée par la montée de notre équipe b en deuxième division de district. Nous nous retrouvons donc avec trois équipes seniors avec une différence d'une division.

Le club est fier du dynamisme affiché par la section, fort de ses 140 licenciés, repartis entre nos plus jeunes, de 6 à 18 ans, et nos seniors vétérans.

Un autre résultat significatif est le parcours de l'équipe vétérans en coupe départementale. Ils font partis des 8 meilleures équipes du département sur la dernière saison.

Bravo à eux et le challenge est lancé pour cette saison, bon match à eux.

Une autre facette de ce dynamisme est l'évolution de notre grande fête du mois d'août « La Noce Bretonne ». Nous avons décidé de la coupler avec un loto sous chapiteau le samedi. Cette innovation et le travail de tous nous ont permis de réussir ce week-end de fête noyalais.

Ou encore la mise en place d'une boutique ouverte à tous, pour tout renseignement n'hésitez pas à nous questionner.

Pour maintenir notre niveau sportif, nous axons toujours notre travail sur la formation de nos jeunes joueurs avec l'entente avec le club du Guerno. Ce travail a été une nouvelle fois récompensé par le maintien de notre label Nike FFF pour notre école de foot.

Le groupement du pays de Muzillac a été reconduit pour deux années supplémentaires pour le bonheur de nos jeunes joueurs de 14 à 17 ans qui évoluent en première division de district et nous espérons les voir évoluer à court terme au niveau ligue.

Le club tient à remercier le travail de Daniel Temple durant les trois saisons et lui souhaite le meilleur



pour la suite. Pour le remplacer, nous sommes heureux d'accueillir Ronan ORJUBIN, qui, après une belle carrière de joueur pro, a choisi de transmettre son expérience à nos jeunes joueurs.

Mais tous ces espoirs ne sont possibles que par l'investissement de tous nos bénévoles, qui n'attendent que vous pour leur donner la main, pour continuer le travail accompli, depuis toutes ces années. ■

Nous sommes donc à votre disposition pour tous renseignements.

- David FAUQUANT : président 07 89 62 09 72
- Ronan ORJUBIN : entraîneur général 06 66 91 80 49
- Théo PUJOL : responsable jeunes 06 79 77 91 20



Hand-Ball Club

Pour le HANDBALL CLUB NOYALAIS, c'est reparti pour une nouvelle saison avec un effectif de plus de 140 licenciés répartis en 14 équipes dont la classification et les horaires d'entraînements sont les suivants :

Équipes entraînements école de hand moins de 8 ans et moins de 10 ans : samedi 10h30-12h00. Moins de 10 ans « confirmés » : mardi 18h15-19h30. Moins de 12 ans « filles » : jeudi 18h15-19h45. Moins de 12 ans « garçons » : mardi 18h15-19h45. Moins de 14 ans « garçons » : mercredi 18h15-19h45. Moins de 14 ans « filles » : jeudi 18h15-19h45. Moins de 18 ans « garçons » : vendredi 19h00-20h45 et mardi avec seniors semaine paire. Seniors « garçons » : mardi 20h00-21h30. Seniors « filles » : vendredi 19h00-20h45.

• La Parole est aux entraîneurs

École de hand moins de 8 ans moins de 10 ans (Cédric, Michel et Marie)

Cette année, nous avons 15 enfants en moins de 10 ans et 13 enfants en moins de 8 ans. Les moins de 10 ans « découverte » joueront des plateaux une fois par mois et les moins de 8 ans feront des at-

eliers découverte du hand une fois par mois. Objectif : apprendre à jouer ensemble et s'amuser dans la pratique du hand-ball et des jeux de ballon.

Moins de 10 ans « confirmés » (Tony et Floriane)

Il y a également une équipe moins de 10 ans confirmée (enfants âgés de 9 ans). Cette équipe joue des matchs tous les 15 jours. Des jeunes handballeurs ayant déjà plusieurs années de hand derrière eux, ce qui leur permet d'avoir dextérité et envie.

Moins de 12 ans « filles » (Fred, Nathalie et Lucie)



Vie des associations sportives

Concernant l'équipe de - de 12 ans filles, elles sont au nombre de 8. Une équipe très sympathique et soudée qui laisse augurer un bel avenir pour la filière fille à Noyal-Muzillac.

Moins de 12 ans « garçons » (Dom et Laura)

L'équipe est composée de 11 joueurs nés en 2004 et 2003, un effectif important au vue de l'obligation d'évoluer à 6 sur le terrain. Après les journées de brassage et un bilan mitigé, le groupe devrait trouver ses marques et progresser rapidement.

Moins de 14 ans « garçons » (Gaëtan et Alexandre)

Le groupe de -14 ans est composé de 8 joueurs nés entre 2001 et 2003. La phase de brassage est difficile car le niveau des équipes est relativement élevé, mais avec plus de travail à l'entraînement et de maturité, le groupe progressera et prendra du plaisir.

Moins de 14 ans « filles » (Sam et Sarah)

L'effectif est composé de 7 filles et nous aimerions disposer d'un groupe plus conséquent. Après une très bonne phase de brassage qui s'est soldée par aucune défaite l'équipe évoluera en excellence départemental. Il y a un super état d'esprit et une combativité à chaque match. Bravo aux filles.

Moins de 18 ans « garçons » (Christophe et Joël)

Cette saison les -18 ans garçons se sont vu renforcer par 3 nouveaux joueurs : Kévin, Théo, Anthony ainsi qu'un nouvel entraîneur et coach : Joel LE GALLO. L'effectif de l'équipe est de 11 joueurs et la saison commence plutôt bien avec un groupe homogène malgré la différence d'âge et le vécu handballistique.

Seniors « garçons » (Yoann)

L'équipe fanion des garçons évolue cette année encore au niveau régionale et les équipes B et C qui sont toutes les deux montées, jouent respectivement en pré région et honneur départemental. Des niveaux de jeux intéressants que les équipes vont essayer de



conserver malgré les exigences, et les obligations que cela impose. Le début de saison en région est pour l'instant difficile mais nous comptons sur les valeurs du club pour défendre nos couleurs.

Seniors « filles » (Denis)

Les seniors filles ont un défi important à relever puisqu'elles portent pour la première fois dans l'histoire du club les couleurs du HBCNM au niveau Pré région Féminin. La saison sera sans doute difficile mais des plus formatrice pour nos joueuses. Une seule équipe a été engagée cette année en raison du niveau de jeu beaucoup plus exigeant.

À noter que nous avons la possibilité d'accueillir des joueurs et joueuses dans les catégories moins de 12 filles, moins de 14 garçons et filles ainsi qu'en seniors garçons.

• Le bureau

Le bureau du club de HANDBALL NOYALAIS se compose de :

- Président : LE MASLE Denis
- Vice - président : RICHARD Karine
- Trésorier : SAVARY Carole
- Trésorier adjoint : TREHUDIC Laurent
- Secrétaire : LUCAS Anne
- Secrétaire adjoint : SASSUS BOURDA Christophe
- Membre : DAVID Stéphane
- Membre : GUEGAN Tony
- Membre : MORICE Sonia
- Membre : VAUGRENARD Martial
- Membre : DUSSURGEY Yoann
- Membre : SAVOURET Benjamin

Pour tous renseignements téléphoner au 06 11 95 20 58.

EXCELLENTE SAISON A TOUS !!!!!

Si vous voulez voir du Hand à Noyal-Muzillac, n'hésitez pas à passer à la salle pour venir encourager nos équipes... N'hésitez pas non plus à suivre l'actualité du HBCNM en vous connectant sur le site www.hbc-noyalmuzillac.com. ■

Le Président du club,
Denis LE MASLE



Vie des associations culturelles



ANHA

L'association ANHA (Association Noyal d'Hier et d'Aujourd'hui) a proposé de découvrir, à la Maison du Patrimoine, une exposition en lien avec les 100 ans du « début de la Première Guerre Mondiale 1914-1918 » et une sur « Anne de Bretagne, Duchesse et deux fois Reine de France », pour les 500 ans de son décès.

Cette exposition était ouverte au public les mercredis, samedis et dimanches de Juillet et d'Août ainsi que le dimanche 21 Septembre lors des Journées du Patrimoine. Eva Pédrault vous a accueillie en Juillet et Lucie Bosséno en Août. En juillet, la maison du Patrimoine a accueilli 230 personnes, en août 436, soit 666 personnes ; et pour le dimanche 21 septembre, lors des Journées du Patrimoine, 31 personnes.

Et n'oubliez pas notre livret de découverte du bourg édité en 2013, disponible actuellement à la mairie

et dans les offices de tourisme. Il est également visible sur le site internet de la mairie et de l'Office de Tourisme

« Tourisme Arc Sud Bretagne ». Réalisé sous forme de visite guidée en 12 stations, il présente les différents bâtiments du bourg, en particulier ceux de la Renaissance. Il est illustré de dessins, cartes postales anciennes et photographies.

Vous retrouvez également l'association à travers une rubrique, à la fin de ce bulletin, qui relate modestement l'Histoire de notre commune. ■

Jacques HAZO

Association Saint-Martin

Depuis 8 ans que l'Association St Martin existe, vous avez toujours été nombreux à participer au traditionnel repas. Cette année, le 5 octobre dernier, vous étiez tout aussi nombreux à y participer.

Vous êtes sensibles à nos projets de restauration du patrimoine religieux, nous vous remercions pour le soutien que vous nous apportez, un merci à tous les bénévoles qui œuvrent pour que cette rencontre donne satisfaction à tous les convives, ainsi qu'aux généreux donateurs de lots pour la tombola.

La présence de nos anciens maires et de nombreuses personnes des paroisses voisines, sont un encouragement pour notre association. Après un mot de Jean Spiral, notre dévoué président, qui a souhaité la bienvenue à tous les participants et exposé les projets futurs. Chacun a pu apprécier ce repas convivial. Jean-Eudes, responsable de 6 paroisses actuellement, a ensuite pris la parole pour nous faire part de l'arrivée d'un prêtre qui viendra l'épauler dans son ministère, il sera aussi aidé par le diacre Yves Marie qui sera ordonné prêtre l'année prochaine. Séverine Launay, conseillère municipale et membre de l'association nous a fait part au nom du Maire et de la municipalité de leur soutien.

Madame Geneviève Lavigne, première adjointe, a confirmé que les vitraux seront protégés et que le ravalement de l'église est inscrit au budget pour les années à venir.



Merci aux Bateliers de Cézac et aux personnes, qui, par leurs chants et histoires, ont animé cette après-midi.

Notre prochain projet sera d'installer une vitrine sécurisée, car notre église possède un très beau trésor d'orfèvrerie qui se compose de plusieurs calices dont un daté de 1617, peut-être le plus ancien, un ciboire en argent, de deux croix reliquaires dont l'une est datée de 1739, d'un plateau et burettes en vermeil daté de 1817 ainsi qu'une statue de la Vierge Marie en albâtre du XIII^e siècle. Tous ces objets ne peuvent pas actuellement être présentés, car placés en lieu sûr, c'est dommage car notre église est si souvent visitée. C'est un projet qui mettra probablement quelques années pour aboutir, mais le moment venu, nous ferons appel à la municipalité, propriétaire de ces objets, afin de trouver des subventions.

Nous vous donnons rendez-vous en 2015 Joyeux Noël et Bonne Année 2015. ■

Le Bureau

Au Gré des Sentiers

Randonner dans une ambiance chaleureuse !

Au Gré des Sentiers vous propose des randonnées pédestres dans toute la région et même plus loin lors de la sortie annuelle. Nous y découvrons la beauté des chemins creux et des multiples paysages que nous parcourons. L'ambiance chaleureuse permet de passer un bon moment et de trouver une précieuse amitié.

Le dimanche 28 septembre 2014 nous étions environ 25, nous sommes partis en covoiturage pour Quiberon. La randonnée a débuté au parking de Port Bara vers 10 heures. Le temps était idéal et nous avons parcouru le sentier côtier comme dans un beau rêve entre terre et mer. Nous avons contemplé les côtes découpées, les criques profondes et les plages souvent inaccessibles avec ravissement. À Quiberon, sur le port, un restaurant nous attendait pour un moules-



frites bien mérité. L'après-midi nous avons découvert la côte Est puis nous sommes revenus aux voitures par un chemin de traverse.

Tous les jeudis après-midi nous avons une randonnée de programmée dans la région ; pour le mois de septembre ce fut l'occasion de marcher à Damgan, Péaule, Saint Gildas de Rhuys, et Noyal.

Pour cet hiver nous avons le projet de contribuer à ouvrir un sentier partant de la Chapelle de Brangolo vers celle de Saint-Jean à Questembert. Gros travail pour lequel nous espérons trouver du renfort.

Pour nous rejoindre, vous trouverez les renseignements auprès de :

- Bernard Stimec Tél. 02 97 42 85 49
- Serge Mathis Tél. 02 97 49 03 78 ■

Club du Bel Age



Après la pause estivale nous avons repris, le 2^e jeudi du mois, nos réunions mensuelles. Jeux de cartes et de dominos pour certains, jeux de boules et marches à pied si le temps le permet pour les autres, accompagné de gâteaux, café et petits verres de vin, rouge ou rosé selon les goûts.

À la réunion d'octobre un mini loto a été organisé. Petits lots modestes mais sympas. Nombreux sont celles et ceux qui sont repartis gagnants. Moment convivial où la bonne humeur était de mise.

Une sortie au cinéma Iris de Questembert en novembre et déjà le repas de Noël début décembre nous ont réunis à la Porte du Golfe de Muzillac avec un repas spectacle cabaret. Nous étions plus de la moitié des adhérents présents à cette festivité.

Les 40 ans de notre club se terminent... À plusieurs occasions il a marqué ces quatre dizaines d'années d'existence par des participations financières lors des sorties diverses tout au long de l'année pour que le plus grand nombre d'adhérents puissent en profiter.

L'année 2014 a vécu, VIVE 2015 !

Et pour commencer l'année, notre assemblée générale le samedi 10 janvier suivie de son repas organisé par les Saveurs Noyalaises, la galette des rois le jeudi 12 février offerte par le club à ses adhérents sans oublier l'organisation de notre repas « Bœuf Bourguignon » ouvert à tout le dimanche 8 mars et tous les bons moments futurs qui nous attendent.

Nous accueillerons avec plaisir les nouveaux retraités qui voudraient nous rejoindre, qu'ils prennent contact s'ils désirent participer à notre repas de janvier.

Je vous présente, au nom de notre club, tous mes meilleurs vœux pour 2015.

La présidente Danièle Gouriou - 02 97 42 90 17 ■

E Korn An Tan

Le groupe de danse E Korn An Tan a participé aux fêtes d'été.

Tout d'abord les Noces Bretonnes de Le Gorvello le 22 Juin. Nous avons eu une bonne journée, l'ambiance était joyeuse malgré la chaleur qui nous a fait transpirer sous nos beaux costumes.

Puis la fête du 14 Juillet à Noyal Muzillac où nous avons également assuré une bonne prestation, avec des animations dans le bourg.

Les incontournables noces bretonnes du 3 Août à Noyal Muzillac nous ont fait passer une bonne journée toujours sous le soleil.

Enfin, quelques prestations dans deux Campings, le Moulin de Cadillac et la Blanche Hermine, ont terminé en beauté notre bel été.



Notre rentrée s'est bien passée. Nous avons deux nouvelles adhérentes qui ont déjà dansé et qui viennent régulièrement.

Les cours ont lieu le Mardi de chaque semaine à partir de 19 heures pour les enfants et 20h30 pour les adultes.

Pour tout renseignement : Paulette LECLAINCHE au 02 97 48 66 84 ■

Jeune France Générale



Fin septembre, a eu lieu le repas « cochon à l'ancienne », suivi des sélections en chant et conte pour la bogue d'or. Cette année encore, ce fut un succès. Près de 180 convives sont venus déguster ce copieux repas, préparé par nos soins, et tous ensemble ils ont repris des chants traditionnels. Ce rendez-vous n'aurait pas eu lieu sans la participation du Groupe culturel breton des pays de Vilaine.

Quelques semaines plus tard, fin novembre, nous nous sommes retrouvés pour un autre grand rendez-vous, le traditionnel Loto. De nombreuses personnes sont venues tenter leur chance et sont reparties avec de nombreux lots.

Tous ces rendez-vous ne pourraient avoir lieu sans le dynamisme et l'engouement des membres de toutes les sections (basket-foot-musique-supporters

musique-théâtre) ainsi que de tous les amis, parents et sympathisants de la Jeune France. Ces acteurs majeurs sont souvent sollicités pour l'entretien de la salle ou pour toute autre manifestation (noce bretonne - moules frites ...). Nous les remercions vivement pour toute l'énergie qu'ils apportent à la Jeune France.

Nous vous invitons tous à la dégustation de la galette des rois le samedi 10 janvier à partir de 16h.

Pour tous renseignements sur la location de la salle, merci de contacter Françoise Guiho au 06 43 83 31 20 (numéro JF).

Nous vous souhaitons une Bonne et Heureuse Année 2015. ■



Jeune France Musique



Comme l'année passée, le traditionnel couscous de la musique se déroulait le dernier samedi d'août (30). Encore une fois, ce fut un franc succès avec près de 500 repas vendus et des convives séduits par l'ambiance apportée par l'orchestre les Winders ainsi que par quelques morceaux de banda interprétés par des membres de la Batterie Fanfare. La soirée cabaret a également été reconduite pour la quatrième fois bien que l'affluence n'était pas à la hauteur des années précédente. Mais peu importe, le repas ainsi que les spectacles présentés en étaient tout aussi délicieux ! La rentrée est bien sûr synonyme de reprise de l'école de musique. Celle-ci a eu lieu le 13 Septembre avec l'arrivée de 7 nouveaux dans les rangs. C'est donc au total 35 apprentis musiciens et 9 professeurs qui se donnent rendez-vous chaque samedi matin pour préparer les évaluations, l'audition de fin d'année et participer à des stages organisés par la FSCF.

Pour plus de renseignements : **Cindy au 06 63 17 52 98**

La reprise des répétitions de l'orchestre a commencé le premier vendredi de Septembre. Cette année est très spéciale pour nous car le concours national se déroulera à Noyal le week-end de la Pentecôte. Ça sera très certainement la plus grosse saison de toute l'histoire de la JF Musique ! Beaucoup de travail en perspective, car nous avons fait le choix de faire la première partie du spectacle du samedi soir. De nouveaux morceaux à apprendre en plus de ceux qui seront présentés aux concours, une mise en scène à travailler... Bref, un beau concert à venir ! Première sortie de l'année également le 20 Septembre à l'occasion de la rando VTT/Pédestre/Cyclo la Benoît Vaugrenard à Péaule où l'intégralité de notre cachet a été reversé à l'association « En avant les P'tits Loups ».

Cela faisait deux années consécutives que nous nous produisons au mois de Novembre à la salle de l'Asphodèle de Questembert. Nous avons pris la décision de ne pas nous lancer dans ce projet cette année car la masse de boulot à effectuer est déjà très importante mais vous pouvez d'ores et déjà réserver votre weekend du 21 et 22 Novembre 2015 pour venir nous écouter !

GPN 2015

Introduction

La batterie fanfare de Noyal-Muzillac participe aux Grands Prix Nationaux (GPN) de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) depuis 1988. Cette manifestation rassemble une trentaine d'orchestres venant des quatre coins de France.



Suite à notre candidature, la FSCF nous a confié l'organisation de cette rencontre pour 2015, celle-ci se déroulera le week-end de la Pentecôte (22, 23, 24 Mai).

La section musique de la Jeune-France a donc mis en place un comité d'organisation « GPN 2015 » afin de gérer cette manifestation.

Les concours se dérouleront le samedi à Noyal-Muzillac, Le Guerno, Muzillac et Marzan.

Un chapiteau de 1800 m² a été loué spécialement pour l'événement. Ce chapiteau pourra accueillir 3400 personnes maximum et sera installé sur le terrain communal sur lequel se déroule le ball-trap.

Le comité d'organisation compte accueillir entre 30 et 40 orchestres. Ces orchestres seront hébergés en collectivités dans un maximum de 45 minutes de temps de trajet avec Noyal-Muzillac.

La Jeune-France musique remercie par avance ses supporters, ses partenaires privés et publics sans qui cet événement ne pourrait se dérouler. Nous



comptons sur vous pour venir voir ce qu'est un GPN qui fait tant vibrer notre association depuis plus de 25 ans...

Déroulement du week-end

Vendredi 22 Mai 2015

- 18 h : Cérémonie d'ouverture en présence des officiels, élus et partenaires. Remise du drapeau fédéral au Maire de la commune.
- 21h : Concert sous chapiteau avec **Soldat Louis** en tête d'affiche.

Samedi 23 Mai 2015

- À partir de 9h : Concours individuels et concours de groupes de percussions.
- À partir de 14 h : Concours interrégional de Batterie Fanfare, Harmonie et Musique de rue à Noyal-Muzillac, Muzillac,....
- 17h30 : Défilé de toutes les associations participantes dans les rues de Noyal-Muzillac (à confirmer selon le nombre de participants).
- 21h : Concert sous chapiteau avec en première partie la Batterie-Fanfare de Noyal-Muzillac. Seconde partie en étude.

Dimanche 24 Mai 2015

- À partir de 8h : Grand Prix Nationaux FSCF (avec la participation de la batterie fanfare Jeune-France de Noyal-Muzillac).
- 16h : Lecture du palmarès.
- 18h : Fricassée Noyalaise.
- 21h : Soirée de clôture.

Jeune France Théâtre

La troupe Calembredaine a fait sa rentrée le mardi 2 septembre avec au programme le bilan de la saison 2014, qui aura connu un record d'audience avec 1109 entrées.

Festival théâtre de CARNAC samedi 6 septembre : Bravo à la section Ados pour son interprétation de «TOC TOC » au festival de Carnac. Un succès mérité et félicité par le public local surpris par leur grande maîtrise du texte et par l'interprétation. Une expérience très enrichissante que l'on souhaite renouveler.

Nous accueillons deux nouveaux membres : Stéphanie Barrault et Dominique Jogou-Berthelier. Nous

Le comité d'organisation

Bureau

- Président : Cédric Jarlégan
- Vice-présidents : Baptiste Guillotin et Sylvain Jarlégan
- Trésoriers : Cindy Guihard et Emilie Bocéno
- Secrétaires : Mathilde Douaud et Gérard Rivalin

Membres du comité répartis par commissions

- Restauration : Emilie Bocéno et Michel Le Cadre.
- Hébergement / Guides : Cindy Guihard, Ombeline Le Roux et Morgane David.
- Publicité / Communication / Partenariat Privé : Cédric Jarlégan et Albert Vaugrenard, Gérard Rivalin.
- Partenariat Public, subventions : Sylvain Jarlégan, Céline Rivalin.
- Fête de nuit : Bertrand David.
- Accueil secrétariat : Gérard Rivalin, Mathilde Douaud.
- Logistique et buvettes : Baptiste Guillotin et Martial Vaugrenard.
- Sécurité, parking : Sylvain Jarlégan, Gérard Rivalin.
- Transport : Guénaël Savary.
- Bénévoles : Jean-Paul Jarlégan.
- Décoration : Sylvie Douaud

À ces derniers s'ajoutent une vingtaine de membres de commission.

Contact bénévoles : **Jean-Paul Jarlégan**

Adresse email : gpn2015@bfnm.fr

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur notre site : www.bfnm.fr

Nous souhaitons à tous les noyalais ainsi qu'à leurs familles d'excellentes fêtes de fin d'année et une merveilleuse année 2015 ! Musicalement... ■

leurs souhaitons la bienvenue dans cette grande famille qu'est la Jeune-France.

L'élection du bureau après la démission du vice-président Patrick BEILLON :

le nouveau bureau est le suivant : Président : Jean-Claude THOMAS, vice-président : Philippe PEDRAULT, secrétaire : Lucie BOURRAUD, vice-secrétaire : Aline JEHANNO, Trésorière : Julie LE PALLEC, Vice-trésorière : Béatrice CRENO.

La section théâtre compte 27 adultes, 7 adolescents et 11 juniors. La section seniors présentera les 17,18,

Vie des associations culturelles

24, 25, 30 janvier et 1^{er} février une comédie de Pierre CHESNOT « Hôtel très particulier ». Une veuve d'ambassadeur croule sous les dettes et doit sauver son hôtel particulier, elle abrite les relations adultères d'une bonne amie qui lui suggère de transformer son hôtel en maison de rendez-vous pour call-girls et messieurs aisés. Les portes claquent dans ce vaudeville haut en couleurs, un plaisir pour les yeux et les oreilles, un régal pour les 13 acteurs, entraînés bien malgré eux dans des situations rocambolesques d'une grande drôlerie.

En avant-scène nous présenterons avec les Juniors une saynète villageoise en 1 acte de Jean-Claude THOMAS, adaptée des brèves de comptoir « Cher AUGUSTIN ». Après la cérémonie religieuse des obsèques du père Augustin, les villageois se retrouvent au bistrot « Chez Simone ». Les commentaires vont bon train et

ne sont pas toujours très bienveillants... !!! Interprétée par 11 acteurs, Léna RABILLARD, Ninon LE GALLO, Manon LE THIEC, Sarah DAVID, Katell JEGO, Romane KERROUAULT, Romane LE MAUFF, Emma REBELLO, Antoine LE GAC, Mathéo LE CORRE et Kilian SAVARY.

Les ateliers ont repris le mercredi de 15h à 17h, des journées de stages sont programmées pendant les vacances scolaires.

Les Ados reprendront les répétitions les samedis de 10h à 12h. Ils préparent une comédie qu'ils interpréteront les 20, 21, et 22 février 2015. ■

Contact

- J-C THOMAS au 02 97 41 48 52
- OU P.PEDRAULT au 02 97 45 60 24

La Musicalaise



Une année bien chargée pour la Musicalaise

Fin juin, l'audition de fin d'année, ouverte à tous et au cours de laquelle sont montés sur scène et ont joué tous les élèves qui en avaient le désir, a clos sur des notes joyeuses le travail acharné de ceux qui se sont investis dans la Musique. Julien, enseignant qui faisait partie d'un groupe et avait été rencontré à Musique en Fête quitte la Musicalaise pour reprendre des études de musicologie à l'université de Rennes. Il a été remplacé par Joan Le Clainche.

L'audition ne marquait pas pour autant la fin des activités de la Musicalaise qui s'est investie dans les festivités du 14 juillet organisées par la Mairie.

Ce ne fut pas les vacances pour autant, car l'Association s'est investie dans l'organisation d'un après-midi récréatif sur une exploitation agricole

Bio du Guerno. Malheureusement le manque de bénévoles a contraint l'Association à abandonner ce projet causant ainsi la déception du Conseil d'Administration qui espérait renflouer les caisses en proposant des activités musicales, ludiques tout autant qu'éducatives.

La Rentrée s'est avérée mitigée, tant en raison de la morosité induite par la crise économique que par les inquiétudes des parents concernant les conséquences des nouveaux rythmes scolaires. Un nouveau Conseil d'Administration a été élu qui a opté, comme la loi lui en laisse la possibilité, pour une présidence collective. Ce Conseil d'Administration est très déterminé à pérenniser l'association qui devrait, en 2015, fêter son dixième anniversaire.

Sur une proposition de la Mairie et avec son support logistique, un Vide Armoire au profit de la Musicalaise s'est déroulé le 19 décembre. Vente de vêtements et accessoires adultes en collaboration avec l'Association du Bel Age qui s'est chargée de la confection des traditionnelles crêpes.



Le premier week-end de décembre a été très chargé : le vendredi 5 s'est déroulé l'audition au cours de laquelle les élèves les plus jeunes et ceux de première année ont présenté à leurs familles les progrès réalisés ; le samedi 6 et le dimanche 7 s'est tenu le second Marché de Noël organisé par l'Association.

La Musicalaise souhaite à tous les Noyalais et à toutes les Noyalaises une année 2015 toute en harmonie. ■

Les Cousettes Noyalaises

Nos petites mains ont repris le chemin de l'atelier, après cette longue période estivale.

Comme d'habitude nous avons œuvré pour le 14 juillet avec nos stands (exposition atelier d'antan), ventes de nos réalisations, et agrémentation du centre bourg (fleurs papier, épouvantails, accessoires jardin du temps passé, suspensions dans les arbres, etc...).



Nos projets pour cette année étant de modifier notre fonctionnement à savoir, moins de marchés en dehors de Noyal Muzillac, nous participerons au marché de Noël, au 14 juillet ou autre marché communal. Pour occuper nos cousettes, nous avons contacté l'association d'entraide autour du polyhandicap « Le Tiroir Ouvert » pour qui nous allons confectionner des foulards absorbants pour protéger leurs vêtements.

les redistribuer auprès de leurs bénéficiaires. Pour cela, vous pouvez nous rendre visite le mardi de 14 à 17 heures, nous vous réserverons le meilleur accueil possible.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. ■

Nous recherchons de la laine afin de la tricoter pour faire don de pulls ou layettes à des associations pour

Contact

Michèle SAVOURET
02 97 41 46 34 ou 06 61 46 74 42

La Noyalaise Fleurie



La saison 2013-2014 aura encore été un vif succès.

Nous sommes toujours plus nombreuses à nous retrouver une fois par mois, le jeudi après-midi et le

samedi matin. Nos compositions sont toutes aussi belles les unes que les autres.

Dans une ambiance très conviviale, les adhérentes se sont retrouvées fin juin autour d'un repas à Muzillac. Les cours ont repris en septembre ; de nouvelles participantes nous ont rejoints. ■

N'hésitez pas à nous contacter

- Catherine BOMAL au 02 97 41 45 46
- Mannick BOUIT au 02 97 41 40 68

État civil de Juin 2014 à Octobre 2014



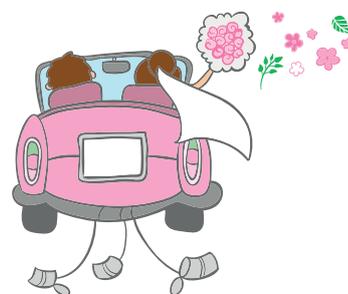
Naissances

ALBAGNAC Milan	6 Impasse des Vanniers
DANILO Romain	Kervégan
DEFEBVRE Maisy	8 Les Hauts de Pont Pily
DUCHESNE Elouann	Le Parc
DUCHESNE Ewenn	Le Parc
DUBOIS Karell	Célébert
DURAND Yulian	9 Rue du Stade
EVEN Maxence	Le Menguen
FUENTÈS Léo	Kervégan
FUENTÈS Nina	Kervégan
JEGO Éden	2 Les Hauts de Pont Pily
JEGO Eloann	Le Grand Cussé
JEGO Leïla	5 Résidence de Beaufort
LE LUC Yaël	Kérandouarin
LE MÉNÉLEC Éthan	2 Place Julien Daniélo
LE QUILLIEC Camille	Bourgerel
LEMOINE Melvyn	Kervin
LETESSIER SYLVANIÉLO Timéo	Kervy – 2 Allée des Magnolias
NAËL Malo	La Grée-Bourgerel
PENNEC Nessa	Bézy
TOBIE Lyron	Kervégan
ZABAJEWSKI Loëvann	14 Le Pont Pily



Décès

BEILLON René	Kerballot
FOUCAUT Thérèse	10 Rue François de Carné
LE CAROFF Yvon	Célério
LE GARNEC Eugène	Bourgerel
LE GLAND Suzanne	Kerroux
MARTIN Jean-Pierre	Bulris – 2 Route de Muzillac
RAULT Ange	10 Résidence de Beaufort
ROUSSEAU Alain	1 Rue des Martins-Pêcheurs
ROBER Léon	24 Rue Pasteur
SURZUR Amélie	8 Rue des Anciens Combattants



Mariages

COTTE Julien & LEON Nadège	Trébigan – 4 Chemin du Rocher
DESVACHEZ Guillaume & BAZENET Célia	Trébigan – 12 Chemin du Pont Potrel
JARLEGAN Cédric & PIVAUT Laëtitia	BOVEL
	44 Rue Pasteur

Le frelon asiatique, une nouvelle espèce invasive en Bretagne



Le frelon asiatique a été observé pour la première fois en France en 2004 dans le Lot et Garonne, provenant probablement de conteneurs de poteries chinoises importées via le port du Havre. La progression du front d'invasion est d'environ 100 km par an, le frelon est déjà présent sur plus de 50 % du territoire métropolitain (majoritairement la moitié sud-ouest).

Le frelon adulte se nourrit de fruits mûrs et de nectar. Pour nourrir ses larves, le frelon asiatique capture des mouches, des guêpes et des abeilles. Il arrive très fréquemment qu'une attaque de frelons cause des pertes importantes à une ruche : redoutable prédateur d'abeilles, il constitue un risque majeur pour l'apiculture, les abeilles domestiques étant incapables de se défendre. En découle aussi un risque pour la pollinisation si la population d'abeilles chute. Dans le Morbihan, on a pu constater une augmentation sensible du nombre de nids, de 20 en 2012 à 800 en 2014.

Une réunion s'est tenue le vendredi 31 octobre à St Nolff, rassemblant élus (maires, adjoints, le sénateur Joël Labbé), apiculteurs et associations, représentant de la préfecture, représentants du SDIS, associations, experts... pour définir une stratégie de lutte contre le frelon asiatique. En fin d'assemblée, ont été décidé la création d'un comité de pilotage et d'une stratégie de lutte, la désignation d'un élu référent par commune ainsi que la formation de ces élus et des agents communaux.

En cas de détection de nid de frelon asiatique, il est impératif de le signaler auprès de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles : la FDGDON procède à l'identification de l'espèce et organise la destruction du nid. N'entreprenez jamais de détruire seul un nid, cette démarche très dangereuse doit être réalisée par un professionnel.

La destruction des nids est réalisée soit gratuitement par le SDIS (Sapeurs-Pompiers) lors d'un danger immédiat avéré (sur voie publique ou à proximité d'un service public, chez les personnes à mobilité réduite...), soit par une société privée (service payant) pour les cas courant chez les particuliers.

La lutte contre le frelon asiatique s'organise aussi autour d'un réseau de surveillance mobilisant les apiculteurs bretons et le réseau de défense sanitaire apicole pour localiser les foyers et connaître la progression de l'espèce, détruire les nids identifiés et surtout capturer les reines en début de printemps et en automne. ■

FDGDON Vannes - Tél. 02 97 63 09 09

Panneau d'information municipale

Nous voulons vous signaler qu'un panneau d'information municipale a été installé sur la place de la mairie, le long de l'allée piétonne qui mène à la pharmacie.

Par contre, l'hôtel des insectes qui se trouvait à proximité, a été déplacé dans le jardin Françoise d'Amboise, derrière la poste, afin de pouvoir bénéficier de la bio diversité du jardin, et voir revenir tous les insectes dans ce charmant petit abri, fait pour eux. ■



Aides pour la Restauration du Patrimoine

Forte de la préservation de son patrimoine architectural et paysager, la commune de Noyal-Muzillac a obtenu le label des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » depuis environ 15 ans.

Qu'est-ce que le label CPRB ?

Le réseau des CPRB compte, actuellement, 34 communes réparties sur les 4 départements bretons. Ces communes possèdent un patrimoine bâti et paysager de qualité.

Les objectifs du label :

- Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine tout en respectant le caractère de l'architecture d'origine ;
- Sensibiliser et informer la population à la restauration du patrimoine bâti ;
- Animer par la mise en place de circuits d'interprétation du patrimoine, d'expositions culturelles, artisanales et artistiques ;
- Promouvoir toute activité nouvelle susceptible d'assurer un développement économique, touristique et culturel.

Le label en poche que se passe-t-il pour la commune et ses habitants ?

La municipalité doit engager une démarche de sauvegarde et de valorisation de son patrimoine. Pour y parvenir, l'association des CPRB apporte une aide

technique et financière pour la sauvegarde du bâti traditionnel.

Grâce à ce label, les propriétaires peuvent prétendre à des aides financières du Conseil Régional et de certains Conseils Généraux pour restaurer leur maison (façade, menuiseries, charpente et toiture...) si celle-ci a été retenue dans l'étude Label et si les travaux envisagés respectent le Cahier de Prescriptions Architecturales (documents consultables et disponibles en mairie).

Aides financières sur la mise en valeur du patrimoine ancien du bourg :

- **Restauration de façades :** toiture, charpente, ravalement, joints ou enduits, menuiseries bois et peinture des menuiseries.
- **Restauration du petit patrimoine et des murs anciens de grande qualité.**

Conseil Régional :

- 15 % avec un seuil minimum de travaux : 5 000 €
- Plafond de subvention : 20 000 €.

Un dossier de demande de subvention est à retirer en mairie ou sur le site Internet des CPRB (www.cprb.org). ■

Fabienne Degroise

Cérémonie du 11 novembre



Le mardi 11 novembre, le centième anniversaire de la première guerre a réuni beaucoup de monde pour célébrer cette commémoration. Les enfants de l'école Jean-Marie Boëffard et l'école Sacré-Coeur se sont rassemblés pour lire quelques lettres de poilus et interpréter l'hymne national sous une pluie d'automne mais symbolisant ainsi les relations inter-



générationnelles à travers l'histoire. Ces instants resteront des moments forts pour chacun d'entre nous.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à perpétuer le souvenir. ■

Remerciements

Cet été, on a pu visiter la Chapelle du Benguë où ont exposé de nombreux artistes peintres de Noyal-Muzillac: Corinne POUSSE, Patrick MARTEAU, Adeline LAUNAY, Michel KONSTANTIN, Sophie BROHAN, Hervé STEVANT. Christelle PLIQUE a réalisé une exposition de photos. La Maison du Patrimoine, quant à elle, accueillait une exposition sur Anne de Bretagne organisée par Jacques HAZO (l'ANAH) ainsi qu'une maquette du centre bourg avec son église, ses chapelles et ses maisons remarquables..., réalisée par Jean SPIRAL et Bernard SAVOURET.



© Fotolia - Pierre Mouret

Aujourd'hui la réflexion se poursuit pour faire de la chapelle un espace culturel afin d'y accueillir, tout au long de l'année peintres, sculpteurs, céramistes, photographes... et des animations tout public.

Merci à tous les artistes présents pendant la saison estivale. ■

Tennis: sondage

La commission sportive aimerait connaître le nombre de personnes utilisant, ou souhaitant utiliser, le terrain de tennis extérieur de la Michochêne.

Avez-vous des souhaits concernant ce terrain de tennis ?

Merci de transmettre vos réponses à la Mairie. ■

Concours des maisons fleuries 2014



Comme chaque année, les habitants de Noyal Muzillac se sont inscrits pour participer à ce concours. En plus des jardins traditionnels, de nouveaux critères et des modes d'évaluation ont été instaurés par le département du Morbihan. Nous avons vu apparaître des jardins zen, des éco-jardins, des jardins atypiques, des jardins minéraux. Une conception plus moderne des jardins fait donc son entrée dans ce concours.

En ce qui concerne Noyal, les jurys de Péaule, du Guerno et d'Arzal qui nous ont accompagnés dans la visite en juin dernier, ont eu 7 catégories à évaluer. Nous vous dévoilons le résultat :

- **1^{ère} catégorie : LE JARDIN PAYSAGER**
1^{er} prix : Christiane Douaud, 2^e prix : Marina Thomas
- **2^e catégorie : LE JARDIN DE FLEURS**
1^{er} prix : Madeleine Jego, 2^e prix : Gisèle Guillas, 3^e prix : Marie-Thérèse Vail
- **3^e catégorie : FLEURISSEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE**
1^{er} prix : Monique Le Clainche

- **4^e catégorie : FLEURISSEMENT FACADE DE MAISON**

1^{er} prix : Marie Le Pinuizic

- **5^e catégorie : L'ESPACE JARDINE SUR COUR**

1^{er} prix : Colette Gaudin, également classée 4^e au concours départemental

- **6^e catégorie : FLEURISSEMENT DES LOGEMENTS SOCIAUX**

1^{er} prix : Michelle Broutin, 2^e prix : Marie France Ragot

- **7^e catégorie : FLEURISSEMENT DES COMMERCES**

1^{er} prix : Salon de coiffure Jeanne Le Brec

Les autres participants : Marie-Madeleine Jego, Odette Le Masle, Remedios Le Carff, Jean-Michel Bomal, Simone Spiral, Laurence Guyot et Anita Duchêne, Madeleine Le Garnec.

Nos croix et notre four à pain de Brulis sont également à l'honneur avec la participation de Nicole Tallio, Anne-Marie Nicolaïdès, Monique Elain et Anne-Marie Barbier, que nous remercions chaleureusement.

Nous tenons à remercier nos équipes municipales qui tout au long de l'année fleurissent les rues, les places, les calvaires et entretiennent avec ardeur tous nos espaces verts.

Merci à tous de votre participation, afin que notre commune reste toujours élégante et un lieu de vie agréable. Nous vous donnons rendez-vous à l'été 2015, pour de nouvelles aventures fleuries. ■

Geneviève Lavigne



Jean I^{er} Le Roux



Sceau de Jean I^{er} Le Roux

« Noyal-Muzillac, une page de mémoire »

• Le Duc Jean I^{er} Le Roux et Prières



Abbaye de Prières



Reconstitution de l'abbatiale

Comme nous le précisons lors du précédent article, les ducs de Bretagne vont ériger dans le Morbihan de nombreuses résidences comme Suscinio en Sarzeau et l'Isle en Marzan.

Le premier logis de Suscinio est bâti pour le duc Pierre Mauclerc vers 1218 puis son fils, Jean I^{er} le Roux, poursuit sa construction en 1228.

Jean I^{er} le Roux, né en 1217 ou 1218, est le fils de Pierre Mauclerc et d'Alix de Thouars, l'héritière de la Bretagne. Il devient duc de Bretagne en 1221, à la mort de sa mère, mais, comme il est âgé de 4 ans, son père assure la régence. Il sera duc de Bretagne en titre de 1221 à 1286.

Jean fait ses premières armes en 1232, son père ayant à réprimer des révoltes de ses barons. En 1236, il épouse Blanche de Champagne dite aussi de Navarre, fille de Thibaut IV le Chansonnier et d'Agnès de Beaujeu, il est comte de Champagne et roi de Navarre. Ils auront 8 enfants dont le futur duc Jean II.

En 1237, il prend personnellement le gouvernement du duché et, en 1240, il expulse les juifs de Bretagne. En 1242, il lutte en Poitou pour le compte du roi de France et soumet le comte de la Marche.

À Suscinio, il fait clôturer une bonne partie de la forêt de Rhuys pour devenir des parcs de chasse clos de hauts murs entretenus aux frais des riverains. Des portes gardées en contrôlent les accès. Quatre parcs principaux semblent avoir existé, le plus important approchant les 2600 hectares. Cervidés, sangliers et petit gibier y prolifèrent. La forêt fournit au duc le bois d'œuvre et de chauffage, on y trouve du chêne, de l'érable, du houx et des bois blancs.

Lors de ces travaux, Jean I^{er} Le Roux s'empare d'une partie du fief de l'évêque de Vannes et détruit le monastère St Pabu. Il est alors excommunié en 1249 par Innocent IV.

Pour racheter ses torts, en 1251, il demande à l'évêque, par le biais de sa femme Blanche de Champagne (elle-même fondatrice de l'abbaye La Joie Notre-Dame à Hennebont), « illustre duchesse de Bretagne », la permission de fonder un monastère d'hommes dans la paroisse de Béler (Billiers).

Le monastère cistercien est construit en 1 an et le 31 octobre 1252, arrivent de Buzay l'abbé Geoffroi et ses moines.

Les nobles, le voyant favoriser les prêtres, prennent les armes à leur tour en 1257. Jean finit par les soumettre.

Il accompagne ensuite St Louis à la huitième croisade en 1270, échappe à la peste qui tue le roi et revient dans son duché.

Jean I^{er} Le Roux, homme au beau physique et particulièrement robuste (épitaphe de son tombeau), décède le 8 octobre 1286 au château de l'Isle en Marzan et est enterré à Prières, dans l'abbaye qu'il a fondée. ■

Jacques HAZO pour l'ANHA



muzillac-borne-prières © TASB

Memento

Les écoles

- École communale
Jean-Marie BOEFFARD
Rue des Martins Pêcheurs - Tél. 02 97 41 58 83
- École privée du Sacré-Cœur
Rue des écoles - Tél. 02 97 41 54 10

ALSH - Ty Moun

Maud SANTERRE (sur rendez-vous)
Tél. 02 97 41 50 34
alsh.noyalmuzillac@live.fr

La Poste

Tél. 02 97 41 52 26

Ouverture au public

Lundi et vendredi 13h45/16h30
Mardi et mercredi 13h45/16h Jeudi 14h15/16h

Bibliothèque

1 rue de la ferme du portail - Tél. 02 97 48 69 60
bibio.noyalmuzillac@wanadoo.fr

Ouverture au public

Mercredi 10h/12h et 15h/17h
Jeudi 17h/19h - Samedi 10h/12h

Assistante sociale

Gwénola GEERAERTS (sur rendez-vous)
Tél. 02 97 69 54 82

ADMR

4 place Pierre Commelin - Tél. 02 97 45 66 39

Ouverture

Lundi et jeudi : toute la journée
mercredi : fermé
mardi, vendredi : l'après-midi

Résidence Bois Gestin

Le Bois Gestin - 1 Rue des Martins Pêcheurs
Tél. 02 97 48 68 86

Presbytère

- Noyal-Muzillac : Place de la Mairie - Tél. 02 97 41 64 07
- Muzillac : 5 avenue Lamennais Tél. 02 97 41 67 49

Hébergements / Restauration

- **Camping Le moulin de Cadillac**
Patrick GUENEGO - Tél. 02 97 67 03 47
www.camping-moulin-cadillac.com
- **Manoir de Bodrean**
Bodrean - Tél. 02 97 45 62 26
manoir-bodrean.com

Urgences

Samu 15
Toutes urgences 112
Les Pompiers 18

Gendarmerie

Composer le 17
Tél. 02 97 41 67 07
Après 19 heures, répondeur automatique.

Urgences dentaires 02 97 63 12 73
(dimanches et jours fériés)

Urgences médicales 15

Pharmacie de garde composer le 32 37

Médecins

Hélène BILLY, Aurélie DANIEL,
Karine DURLIAT et Marie RASSE
Maison médicale - 3 rue du Presbytère
Tél. 02 97 41 57 07

Infirmiers

Gilles HAVART, Yoann DUSSURGEY
Maison médicale 3 rue du Presbytère
Tél. 02 97 41 46 62

Kinésithérapeutes

Aurélie GOUBAUD, Thibaud PEDRON
et Élodie MADEC
Z.A. des Buttes
Tél. 02 97 41 51 08

Ostéopathe-kiné

Anne Catherine LE MOIGNO
Z.A. des Buttes
Tél. 02 97 41 51 08

Pharmaciens

Isabelle et Jean-Marc LE BRAS
1 Place de la Mairie
Tél. 02 97 41 46 77

Taxi-Ambulance

Michel LAVAL
Rue François de Carné
Tél. 02 97 45 60 00

Psychologue

Jacqueline LEJALE HANGOUET
Trébigan
Tél. 02 97 41 44 59

Psychosomatothérapeute

Chantal LE TARNEC
3 rue du Presbytère
(porte à droite du cabinet médical)

Calendrier DES MANIFESTATIONS

© Fotolia - Anette Linnea Rasmus

Janvier

- 17 Théâtre Jeune France
- 18 Théâtre Jeune France
- 24 Théâtre Jeune France
- 25 Théâtre Jeune France
- 31 Théâtre Jeune France

Février

- 1^{er} Théâtre Jeune France
- 1^{er} Loto Handball
- 20 Théâtre Jeune France
- 21 Théâtre Jeune France
- 22 Théâtre Jeune France
- 28 Repas Chevreuil - Société de chasse

Mars

- 8 Repas Club du Bel Age
- 14 Loto - Amicale laïque
- 19 Repas FNACA
- 22 Concours de boules Bourgerel
- 22 Fest Deiz
- 28 Soirée supporters Musique

Avril

- 11 Repas École Sacré Cœur
- 30 Tournoi nocturne - Football

Mai

- 1^{er} Vente de crêpes - Basket
- 22 Grand Prix National de Musique
- 23 Grand Prix National de Musique
- Concours de boules Bourgerel
- 24 Grand Prix National de Musique
- Concours de boules Bourgerel
- 25 Concours de boules Bourgerel
- 27 Concours de boules retraités Bourgerel

Juin

- 6 Fest Noz
- 7 Fête - Ecole Jean-Marie BOEFFARD

- 24 Concours de boules Bourgerel retraités
- 27 Audition Musicalaise
- 28 Kermesse - École Sacré Cœur
- 29 Concours de Boules

Juillet

- 4/5 Ball trap - Chasseurs
- 5 Course cycliste 10^e édition
« La Cœur de Bretagne »
- 14 Fête de la Municipalité et associations
- 18 Cochon grillé - Hand ball
- 29 Concours de boules retraités

Août

- 1^{er} Loto - Football
- 2 Noce Bretonne
- 8/9/10 Concours de Boules
- 29 Couscous - J.F. Musique
- 29 Concours de boules communal
- 30 Vide grenier - Amicale laïque

Septembre

- 12/13 Journées du Patrimoine
- 19 Moules / frites - J.F. Basket
- 27 Repas campagnard / chants traditionnels

Octobre

- 4 Repas de la Paroisse - Association St-Martin
- 10 Vente de Crêpes JF
- 31 Soirée Cabaret - Jeune France Musique

Novembre

- 7 Repas cassoulet - Football
- 10 Vente de crêpes Basket J.F.
- 21 Loto Jeune France

Décembre

- 5/6 Marché de Noël - Musicalaise
- 12 Fête de Noël - École Sacré Cœur
- Téléthon (date à définir)